



# Le Boutillon de la Mérine

N° 41 Mai - Juin 2015



Voici donc le numéro 41 du Boutillon. Des écrits, des reportages, du patois saintongeais, comme d'habitude des textes variés qui permettent à nos lecteurs de trouver leur bonheur.

Des lecteurs nous ont demandé pour quelle raison Charly Grenon, compte tenu de ses nombreux articles dans le Boutillon, ne faisait pas partie du Comité de rédaction. Et bien voilà, c'est fait, Maït' Gueuron nous a rejoins. C'est un des plus grands connaisseurs de la culture saintongaise.

Et merci à nos lecteurs qui nous font part de leurs remarques, de ce qu'ils aiment et n'aiment pas dans notre journal. C'est important pour nous.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

## Brochard, peintre saintongeais Maït' Piârre



Dans le numéro 37 du Boutillon de la Mérine, je vous ai déjà parlé de Dominique Brochard et de son complice Georges Pons, lors de leur exposition à l'abbaye de Fontdouce. Il faut reconnaître que Brochard est un personnage « haut en couleurs », ce qui, me direz-vous, est normal pour un peintre.

Né en 1946 à Saintes, issu d'une lignée de peintres (son arrière arrière grand père, son arrière grand-père et son grand père), il est tombé très jeune dans le chaudron magique de la couleur et a fondé son premier atelier chez ses parents lorsqu'il avait vingt ans. Et depuis, il a fait plusieurs expositions et a récolté de nombreux prix, en Saintonge et au-delà. En 1991 il est admis à la Société des Artistes Français au Grand Palais de Paris.

Il est doté d'un humour décapant, très « pince sans rire ». La première fois que nous l'avons rencontré, alors que nous lui faisons remarquer que sa peinture nous faisait penser à celle de Nicolas de Stael, il nous répondit, le plus sérieusement du monde : « Oui, c'est logique, Nicolas fut mon élève ! ». Pour ceux qui l'auraient oublié, le grand Nicolas est né en 1914 à Saint-Petersbourg et est mort en 1955 à Antibes. Et la suite de la discussion fut ponctuée de grands éclats de rire.

Ce lundi 16 mars 2015, nous sommes allés à sa rencontre dans son atelier de Fontcouverte, où il donne des cours à une vingtaine de personnes. Son ami Georges Pons était là, parmi les élèves, car même lorsque l'on est un artiste peintre confirmé comme lui, il faut savoir faire preuve d'humilité (photo ci-contre).

En réalité Brochard ne fait pas un cours magistral, il donne des conseils, dans une excellente ambiance, très conviviale, mais avec beaucoup de sérieux. Il les bichonne ses élèves, et ils le lui rendent bien, il y a une grande complicité entre eux. Et il y a une entraide entre les participants.



Ce jour là, le sujet était libre, laissé à l'imagination de chacun (ou plutôt de chacune, car la classe est majoritairement féminine). Mais lors du cours précédent, le sujet était imposé : il avait disposé plusieurs pommes, et chacun était libre de les peindre selon son inspiration. Le plus important, dit-il, est de respecter la « théorie des valeurs ». Pour m'expliquer cette théorie, à moi qui suis un néophyte en matière de peinture, il m'explique :

« Imagine que tu as trois boules de pétanque que tu peins en rouge. Tu les lances l'une après l'autre à des distances différentes. Regarde-les et tu constateras qu'elles n'ont pas la même teinte, car l'intensité lumineuse n'est pas la même pour celles qui sont les plus éloignées ».



Au rouge, il faudra donc ajouter des couleurs complémentaires, jaunes si l'on veut une valeur chaude, bleue si l'on veut une valeur plus froide. C'est cette technique que Brochard enseigne lors des trois premiers cours, avant de laisser ses élèves face à leur toile.

Un prof de qualité, des élèves motivés, que demander d'autre ! En fin d'année, les élèves organisent une exposition qui a beaucoup de succès.

Regardez un petit film en cliquant ici : [Brochard](#)

## Des écrits dans la prison de Saintes (suite et fin)

Didier Catineau

L'Association socioculturelle de la maison d'arrêt de Saintes dont la mission depuis 1984 est de proposer un programme culturel aux personnes détenues donne son soutien aux deux bibliothèques (un quartier Hommes, un quartier Femmes) par l'achat de livres et des abonnements aux revues. Elle encourage et développe également depuis quelques années la tenue d'ateliers d'écriture, notamment de nouvelles.

Le thème du voyage s'est imposé naturellement aux personnes enfermées en ce qu'il permet la découverte de mondes inconnus, de cultures autres et des rencontres et des échanges avec des hommes et des femmes différents. C'est bien le sens de ces ateliers de favoriser les liens entre personnes détenues, écrivains et bénévoles de l'association. La publication de ces textes réalisés collectivement dans le journal des détenus *'Ouilleton*, permet également une large diffusion en interne (toutes les personnes présentes à la maison d'arrêt au moment de la publication en reçoivent un exemplaire) et à l'extérieur par la large diffusion de ce journal auprès du public notamment grâce à la médiathèque municipale de Saintes.

C'est Didier Catineau qui anime ces ateliers. Après l'île déserte, c'est le thème d'un voyage en train, et pas n'importe quel train ! qui a été proposé pour cette année 2014. La rencontre avec un ancien cheminot, Antoine Egea, qui a parrainé l'Association pour la prix de la Fondation SNCF que nous avons reçu le 25 novembre dernier à La Rochelle, a pris tout son sens à Saintes, cette belle cité cheminote et les mots de famille et de solidarité ont pris ici tout leur sens !

Un grand merci à tous ceux qui ont permis cette belle évasion !

**Agathe MORIN**

Présidente de l'Association socioculturelle de la maison d'arrêt de Saintes

Dans le *Boutillon* n° 40 nous vous avons présenté le texte écrit en collaboration avec des prisonnières de la prison de Saintes (Quartier hommes). Voici l'article écrit dans le Quartier hommes.

**Un billet de train pour l'Orient Express [Quartier Hommes]**



*Entrer dans une agence de voyages c'est entrer dans le monde de l'irréel. Tout y est coloré, chatoyant. Les brochures abondantes vous parlent de pays*

*fabuleux où vivent des éléphants, des requins, des oiseaux multicolores. On vous parle doucement, on vous sourit, on vous flatte, on vous séduit par mille merveilles. La charmante jeune fille blonde aux yeux bleu profond comme un lac de montagne me décrit Prague, Budapest, Vienne, Venise et combien la vie était subtile et délicate dans une cabine douillette avec des couchettes aux draps de damas en coton. Boire un vieux cognac dans la voiture-bar du Simplon Express, enfoncé dans un fauteuil en cuir, déguster des mets inouïs apportés par des serveurs en jaquette et cravate sont des promesses de félicité à venir qui me firent me précipiter à la gare pour prendre le premier train pour Paris. A moi l'aventure !*

Remarquez bien que prendre le train n'est pas pour moi une aventure ! Je suis un « sénateur du rail » et j'en suis fier ! J'étais mécanicien sur les énormes Pacifics à vapeur et j'ai grimpé tous les échelons pour atteindre le sommet de la hiérarchie des roulants. Je suis un « sénateur » car la machine doit passer avant tout et que l'horaire est une chose sacrée à respecter. Je consulte fréquemment ma montre à gousset, une montre oignon disent les horlogers. Elle est ma compagne la plus fidèle et j'aime la ponctualité. J'ai à présent plus de 90 ans, mon dos me fait mal, je boitille bien un peu mais mon regard est vif et clair. Ma mémoire n'est pas du tout chancelante et mes copains de la maison de retraite le savent bien puisqu'ils me répètent sans cesse : « Sacré Marcel, toujours un train d'avance ! ». Ils ne croient pas si bien dire ! Mon épouse m'a quitté pour d'autres paysages et je veux avant de la rejoindre là-haut, si là-haut ça existe, devenir passager d'un train que j'ai conduit il y a si longtemps, en Syrie. Il s'appelait le Taurus. En aurais-je à raconter entre les moutons sur les voies, la chaleur écrasante, l'odeur entêtante de l'huile et la fournaise de la chaudière. Mais tout cela était bien loin et puis c'était la guerre, la deuxième ! Alors, en ce temps là, on ne réfléchissait pas trop mais je suis quand même fier d'avoir pu conduire mes locomotives sur une ligne mythique comme celle du Taurus Orient Express.

J'ai vidé mon compte à l'écurie pour m'offrir ce voyage vers Venise, une ville où je ne suis jamais allé et où j'avais promis d'emmener Elise mais le sort en a décidé tout autrement. J'ai emmené ma veste des dimanches, ma cravate en tricot, mes mocassins noirs et mon vieux Leica gagné un soir de désœuvrement dans une gargote qui sentait le poisson et le vin rouge frelaté. Les copains des Glycines, du moins ceux que je reverrai, à mon retour, seront sûrement heureux de partager avec moi ce dernier voyage.

J'essaie de ne pas me laisser gagner par l'émotion car la nostalgie remonte et sur le quai de la gare de l'Est, je vois bien le train bleu et or avec ses flancs parsemés de lions dorés, la moquette rouge et les gars en livrée qui semblent heureux de m'accueillir comme si on se connaissait depuis toujours. J'écris tout ça dans mon petit calepin pour me souvenir de tout. Les copains seront heureux de lire ça. Les copains, c'est tout ce qui me reste. Ils ne sont pas plus vaillants que moi mais je suis toujours debout et droit et fier. Je suis un « sénateur ».

La cabine est fort jolie, un peu petite mais je ne suis pas bien grand, nerveux plutôt. C'est comme ça qu'Elise m'appelait « Mon nerveux ! ». J'ai un peu de peine à nouer ma cravate pour le dîner que j'appréhende un peu. Faudra-t-il faire la conversation ? Il faudra que je surveille les autres avec les couverts et bien utiliser les bons outils. Quand j'étais dans ma Pacific, je surveillais tout ! Et j'ai même fait cuire sur une pelle chauffée à blanc dans le foyer, un steak qu'avec mon compagnon nous arrosâmes d'un petit Bordeaux chambré. Notre mission était d'aller d'un point à un autre et de faire l'heure. Qu'il gèle, qu'il neige, qu'il pleuve, les passagers devaient être sûrs d'arriver. Qu'importait le climat ! Ici, dans ce wagon-restaurant au nom bien évocateur de l'Orient avec ses panneaux noirs laqués, je me sens dans



un monde qui n'est pas fait pour moi. Je pense au bonheur d'Elise si elle était avec moi en cet instant et je contemple un peu stupidement les verres de cristal et les couverts en argent ou si cela n'en est pas, ça y ressemble beaucoup.

A la bibliothèque des Glycines, j'avais trouvé un ouvrage qui parlait de l'Orient Express. Je ne m'imaginai pas que cela puisse exister. Le train des rois et le roi des trains. C'est comme ça qu'on l'appelle. Je suis donc un « sénateur » et ma vraie richesse est celle des rois : c'est l'amour que je porte à Elise après toutes ces années difficiles. Des fleurs fraîches cachent presque la nappe d'un blanc immaculé. Les mets que je déguste avec patience me sont parfaitement inconnus. Par contre, le vin conseillé me plaît bien parce qu'un vrai cheminot « à l'ancienne » doit savoir tenir son rang. J'ai 90 ans et toujours le cœur frémissant à la découverte de nouveaux crus, de nouvelles appellations.

On ne roule pas bien vite et le soir commence à envelopper la campagne que nous traversons bien doucement. L'Autriche, les Alpes Suisse, l'Italie me semblent à la fois si proches et si lointaines. Un gentil steward m'indique qu'il existe une voiture-bar qui fait salon et qu'un pianiste joue des musiques de tous les âges. Enfoncé jusqu'aux oreilles dans un profond canapé, je savoure mon verre de cognac ambré aux douceurs voluptueuses.

On m'assure qu'il est hors d'âge. Je veux bien le croire tant l'esprit charentais s'y révèle dans toute sa singularité. J'écris ça pour faire « bisquer » un peu les copains qui doivent se contenter, une seule fois par semaine, d'un vague verre de vin rouge bien misérable. Le pianiste est très dégourdi et m'a promis de jouer une valse sur son piano tout noir. Elise serait là, elle adorerait. En avons-nous fait des fêtes à la campagne avec ces bals où l'on tournait jusqu'à perdre l'équilibre ! Je me sens bien en ce moment précis. Je vais ranger ce calepin qui ne me quitte plus et partir faire des rêves lointains accompagné du doux staccato des roues ferrées sur les rails. Le « sénateur » est fatigué.

Demain, je verrai Venise, la lagune, les palais, les gondoles et promis, je ramènerai pour les copains une ou deux bouteilles de Chianti que nous boirons aux Glycines, en douce pour ne pas effrayer le personnel. Elise sera là puisque je l'emmène partout avec moi. Bonne nuit Elise. Attends moi encore un peu, Venise arrive et avec elle les promesses d'une nouvelle nostalgie.

Thierry,  
Pàl,  
Bedri,  
Mickaël,  
Ibrahim,  
José,  
Didier.

## Thieûq' mots de patoués Maît' Piârre

Cette rubrique, que j'ai lancée dans le dernier numéro du Boutillon, plaît aux lecteurs. Je vais donc la poursuivre, d'autant plus qu'elle permet de mettre à l'honneur des mots de notre patois un peu oubliés.

Les mots patois ont des origines gauloises, latines, mais aussi germaniques. C'est logique, compte tenu de tous les peuples qui sont venus nous rendre visite au cours des âges. Et les Anglais, me direz-vous ? Et bien les Anglais n'ont pratiquement eu aucune influence sur la langue de nos anciens.

Alors pourquoi en parler ? Tout simplement parce que c'est notre patois qui leur a apporté du vocabulaire, que par la suite ils nous ont retourné après transformation.

Tout d'abord parlons de la **Quichenotte**, cette coiffure qui encadre le visage des femmes, à la campagne, pour les protéger du soleil. Une légende tenace faisait remonter le nom au temps où les Anglais occupaient notre pays durant la guerre de Cent ans.

Ce serait la corruption de « Kiss me not » : ne m'embrassez pas. Les Saintongeaises se seraient ainsi protégées des avances galantes des occupants. Cette explication n'est pas sérieuse, même si elle est pittoresque.

Pour Albert Dauzat, le mot serait dérivé de *cuchon*, ou *quichon*, mots de langue d'Oc désignant le tas de foin. En Limousin, on la nomme « caisonota » (petite caisse, petit carton).

La quichenotte ne serait donc que la coiffure de la faneuse, mais aussi des ostrécultrices, des campagnardes

insulaires et également des paysannes de l'intérieur : ma tante Ayma (sœur de ma grand-mère), habitant à Colombiers, entre Saintes et Pons, en portait une. La quichenotte est donc tout simplement une coiffe pour préserver des ardeurs non pas des Anglais, mais de Phoebus ! Mais cela reste à vérifier !

La **chaire** est un vieux mot patois, peu usité, qui signifie la chaise. Les Anglais nous l'ont emprunté, ont enlevé le « e » final et se sont assis sur *a chair*. Ils nous l'ont renvoyée sous la forme du « rocking-chair ».

Enfin la **boujnette**. Il s'agit d'un petit sac en cuir dans lequel le paysan partant pour la foire glisse quelques *éthius* (écus).

Il peut même y mettre quelques **esterlins** : c'était la monnaie (sterling) payée par les Anglais lorsqu'ils arrivaient en bateau à La Rochelle pour acheter notre vin charentais.

Pour Burgaud des Marets le mot « boujnette » désignait « une sorte de petit sac en cuir pour porter de l'argent à cheval, et que l'on place comme des arçons de pistolet ». Cette sorte de sac était encore en usage au 19<sup>ème</sup> siècle lorsque l'on voyageait à cheval.

L'abbé Urgel, dans son « Glossaire de langue gabache », pense que le mot a une origine gauloise : *bulga* était chez les Gaulois un sac en cuir.

La boujnette nous a été volée par les Anglais, qui en ont fait un « Budget ».

Autrement dit, la petite boujnette de nos paysans saintongeais s'est transformée en « Budget de l'État ». Amusant, vous ne trouvez pas ?

## La Mérine à Nastasie et la gare de Rouffiac

Jhoël

Dans le Boutillon de la Mérine n° 32 de décembre 2013 nous vous avons parlé du Docteur Jean et de la Mérine à Nastasie. Voici un autre aspect de cette histoire qui concerne l'un des plus beaux fleurons de la culture saintongeaise.

### La Mérine à Nastasie trouve ses origines dans l'établissement de la gare de Rouffiac.

Dans une lettre manuscrite (à première vue inédite, trouvée sur une brocante en Corrèze en 2009 par Réjane Maixent), Marguerite, la fille du Docteur Jean, auteur de la pièce de théâtre en patois saintongeais *La Mérine à Nastasie* précise l'origine de la création de cette œuvre, et le lien étroit qui pouvait être fait alors, avec la construction d'une salle d'attente close à l'ancienne gare de Chemins de fer français de Rouffiac (17800), aujourd'hui disparue.

**Naissance de La Mérine à Nastasie** (reproduction de la lettre manuscrite de Marguerite Jean, la fille du Docteur Jean)

Après de longues démarches, le « Chemin de fer de l'Etat » avait enfin accordé une halte à la petite commune de Rouffiac à *moityé ch'min ent' Saintes et Cougnat*, mais pas de salle d'attente. Il ne fallait pas trop en demander.

« *Ine minuïte d'arrêt, ol é pas long* », tout de même il ne fait pas bon « *grâler au soulail en été, ou beun avouèr les douets grappis de fret en hiver ou beun encouère et' napi jhusqu'au zous, quand o chet in bouillard d'oraghe en espérant que thieu train arrive* »... alors ? Alors Rouffiac se débrouillera pour construire lui-même l'abri souhaité.

Facile à dire, mais où prendre l'argent ?

Assis au coin de l'âtre où brûle un magnifique feu de souchots (il a fallu arracher les vieilles vignes françaises tuées par le phylloxera) le Docteur Jean discute la question, un soir de l'automne 1901, avec quelques amis dont monsieur Brisson, le maire, et sa fille madame Bisseuil. Cette dernière soumet son idée. « Pourquoi ne donnerions nous pas une représentation théâtrale ? » On n'est guère gâté à ce point de vue dans nos campagnes. Cela aurait certainement du succès. Docteur, vous êtes tout indiqué pour nous écrire une pièce. Nous trouverons sur place des jeunes pour tenir les rôles. A Montils, ils ont bien une société de musique et de gymnastique animée par les fils de Mr Bardon, le notaire, qui donne des séances récréatives. *Les drôles de Rouffiat ne sont pas pu sots que zeu !* Oui, pourquoi pas ?

L'idée fait son chemin. C'est promis, le Dr Jean va écrire une pièce en patois, faisant revivre les paysans saintongeais d'il y a cinquante ans, avec leur parler savoureux, et leur esprit pétillant de malice. Le médecin les connaît bien et les aime depuis toujours. Tout enfant à Saint Césaire, sur la place de l'église, assis sous le grand ormeau séculaire, il écoute avec ravissement son grand père et ses amis conter des fariboles, discuter les affaires de la commune, commenter à leur manière *les questions dau gouvernement*. Jamais depuis, il ne s'est lassé d'observer les *bitons* de chez nous, de les faire parler, de les voir vivre ; maintes anecdotes lui reviennent à la mémoire. Il y a là une riche matière à exploiter. Le voilà à l'œuvre.

Son cheval « Canule » trotte le long des routes. Le médecin ouvre moins les revues médicales entassées près de lui, dans la voiture à *quatroues*. Il creuse son sujet et s'en amuse le premier communiquant à son jeune cocher, enfant du pays, les histoires drôles dont tous deux rient.

« Eh fiston, tu sais ce qu'a fait la Zulma pour empêcher son voisin de passer sur son chemin de terre ? » – ou bien encore « Connais-tu *l'histoire des grapiàs* de la dormeuse de Niort ? »

Rapidement la pièce se construit.

Ce sera *La Mérine à Nastasie*.

Il faut maintenant trouver des interprètes. Ce n'est pas une petite affaire.

Aux séances récréatives données par la société de musique de la gymnastique de Montils dont il est membre honoraire et auxquelles il aime assister, quand ses malades le lui permettent, le Docteur Jean a pu applaudir *deux étranghers qui sont pas de l'endret*.

Ils sont de Saintes ! L'un est monsieur Hus imprimeur et auteur de savoureuses œuvres saintongeaises. L'autre Gaëtan Savary, jeune typographe de vingt ans et déjà merveilleux comédien, et un troisième saintais Gaston Doré. Ils seront Cadet Bitounâs, Nanette Burelle (*la mérine*), et Birolut. Tous les autres acteurs sont de Rouffiac : Alberic Guibert sera Utrope, le galant à Nastasie, *in bon garçon, in p'tit tro crainti avec les feuyes*, Emmanuel Boutinet = Nastasie, *jholie, riche et point sotte*, Clovis Gatineau : *le Beurchut pu sot qu'ine ouèye*, Colbert Guillot = la Guenuche, *une foutue fumelle point eisit à f'rré, et qui veut porter la thiulotte*. Adolphe Brun : *la Bascouette pu boune que du bon pain*. Ils ont de dix huit à vingt ans, ne sont guères sortis de leur village que pour aller *aux fouères, ou aux assembyées, et bin sur n'ont jamais joué la coumédie*.

Durant des soirées et des soirées l'auteur et ses interprètes besognent dur. Le Docteur n'est pas toujours patient et secoue parfois vigoureusement l'amoureux trop entreprenant, ou trop godiche ! Emmanuel Boutinet a grand peine à incarner une jeune fille coquette et honnête qui sait à la fois émoustiller et tenir à distance son amoureux. Il y arrivera cependant parfaitement, mais fut toujours incapable, sans l'aide de madame Jean, de mettre à sa vraie place le corset baleiné, aux goussets qu'il contemple songeur et s'obstine à placer sens devant derrière. Le plus dur fût d'apprendre la Bascouette à *brailler sa feuye* qu'elle croit *nighée*.

Après quelques représentations, Boutinet, promu metteur en scène, cède son rôle à une jeune fille de Montils, mademoiselle Rachel Gouin, qui fût une Nastasie merveilleuse de charme et de naturel. C'est Madame Bouchereau, tante de l'ancien maire de Montils, Lodoïs Gouin domiciliée à Pons, elle fait partie bien sûr de ceux qui se préparent à fêter notre grand Barthélémy Gautier.

Le dimanche 25 Mai 1902, *La Mérine à Nastasie*, vit le jour à Rouffiac dans les chais de Mr Brisson, au château de Mauléon. Une foule nombreuse l'y acclama. La recette fort belle pour l'époque et permit ainsi à la halte d'avoir sa salle d'attente.

Partie de son village « La Mérine à Nastasie », encadrée par une musique folklorique où Mr Abel Bretinauld de Méré a fait revivre les airs du pays, et avec le concours de Mr Suze musicien, conduisant avec brio un orchestre complet, connu à Saintes, un formidable succès. Demandée de tous côtés, dans les villes, comme à la campagne, Nanette Burelle et sa *grouée* conquièrent rapidement la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois. Elle connut son apothéose à Paris, le 4 Décembre 1902, salle Lancry (tout proche de la *piace* de la République), où tout ce que Paris comptait de notabilités charentaises se pressait.

Après cette représentation insolite dans la capitale, les grands journaux, les Débats, Le Journal des voyages, Le

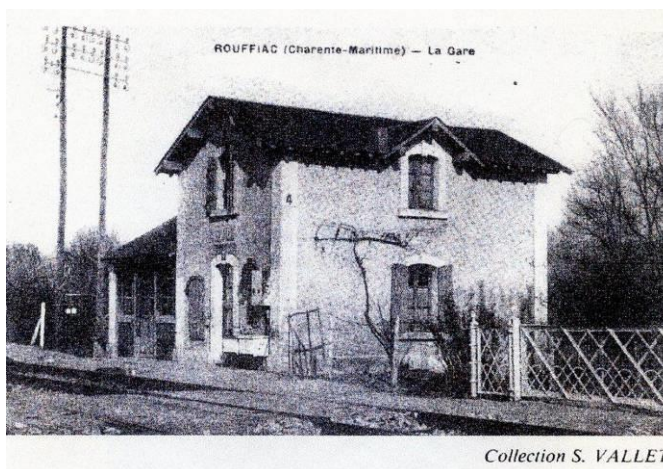
Petit Journal, L'Agence Fournier lui consacrerent des articles élogieux. La Libre Parole concluait : « Enfoncés les Gascons, il n'y en a plus que pour les Saintongeais ».

Signature : Marguerite JEAN, (fille du Dr JEAN Athanase alias Yan de Saint Acère 23/11/1861- 17/02/1932).

**Rapprochement en quelques dates, entre la construction d'une salle d'attente à l'ancienne gare de Chemins de fer de Rouffiac (17800) et l'élaboration de la pièce de théâtre *La Mérine à Nastasie***

**16 Octobre 1867** : inauguration de la ligne de Chemins de fer de Saintes à Cognac, ou plus précisément de Beillant (17) à Cognac (16).

**17 Juillet 1898** : inauguration d'une halte à Rouffiac par le Dr Jean \*. Jusqu'alors il existait bien une maison de garde barrière, mais le train N° 807 qui intéressait le Docteur Jean, ne s'y arrêtait pas.



Ci-après le poème écrit à l'occasion de cette inauguration.

*Oi a mé de dix ans, jhe gaghe,  
Que jhe piaillon sur tous lés ton,  
Et que jhe nous metton en raghe  
Pour obtenir thielle estation*

*Coum' s'i velait nous chercher noèse,  
Quand à Rouffiat, le train passait,  
I foutait le camp com' ine éloèse,  
En nous bayant in cot d'subiet.*

**Fin Automne 1901** : il y a bien une halte station à Rouffiac, mais il n'y a rien de prévu pour que les voyageurs puissent se mettre à l'abri en attendant le train. Le Dr JEAN débat de cette question au coin du feu, avec des amis, en cette fin d'automne et ils décident alors ensemble de créer une pièce de théâtre pour financer eux-mêmes une salle d'attente.

**Dimanche 25 Mai 1902** : jour de frairie à Rouffiac, les trains amenaient du monde pour assister à la première représentation de *la Mérine à Nastasie*, dans les chais du Château de Mauléon. C'est un grand succès, et ce, devant un millier de personnes. L'intermède est assuré par Bounicot de Cognac, accompagné d'un jeune homme nommé Goulebenéze (source : Charly Grenon).

**Lundi 26 Mai 1902** : la recette dégagée, permet d'envisager dans l'année qui vient la construction d'une salle d'attente close, accolée à la maison du garde barrière déjà existante (bâtiment disparu depuis).

*La Mérine à Nastasie* sera rejouée à de multiples reprises, un peu partout dans la région, et ainsi qu'à Paris salle Lancry le 4 Décembre 1902. Que des triomphes !

\* Le Docteur JEAN (23/11/1861-17/02/1932) homme passionné et curieux de tout, écrivain patoisant (8 œuvres littéraires à son actif), et médecin de campagne infatigable a fait toute carrière à Rouffiac. Il a été également Conseiller Municipal, Maire de 1913 à 1925, ainsi que Conseiller d'Arrondissement du Canton de Pons.

## Le groupe Aunis-Saintonge est en deuil

Affecté par des problèmes de santé depuis 3 ans, Jean Claude abandonne la vie le 25 février dernier à l'âge de 77 ans. Les membres du groupe sont choqués et peinés à l'annonce de la nouvelle, bien que celle-ci ne surprenne personne.

Une légende disparaît, car Jean Claude faisait partie des très anciens.

Entré au groupe en 1961 à l'âge de 24 ans comme danseur sous la présidence de Pierre Marchand, il sera candidat plus tard, comme membre du bureau directeur, au poste d'archiviste et matériel. Quelques années suivront, le poste de Directeur est déclaré vacant. Jean Claude accepte la responsabilité des missions, avec l'accord du Président bien connu du moment, le dynamique Pierre Machon. Ils feront équipe pendant quelques années seulement ; en effet Mr Machon très malade décède le 1<sup>er</sup> mars 1986. Marc Brousset, alors vice-président lui succèdera. Lui aussi, des ennuis de santé l'obligeront à démissionner de ses fonctions de président et clarinettiste du groupe.

Jean Claude sera bien sûr sollicité pour prendre la suite en 1997. Durant la période qui suivra il sera candidat au comité directeur de la FAPSGAM. Le poste de délégué à la commission des fêtes lui sera confié puis celui de la commission de maintenance.

Les personnes qui l'auront côtoyé garderont de lui l'image d'une personne attachante, qui aimait le contact des autres. On ne pouvait pas se fâcher avec Jean Claude. Toujours aimable, simple, sincère, disponible, rendre service à la limite...de la naïveté à ses dépens. Des vertus qui ont animé le personnage toute sa vie. La foule présente à la cérémonie d'obsèques en est le plus vibrant témoignage de reconnaissance.

Il nous disait souvent qu'après la vie sur terre, il croyait à la réincarnation dans l'au-delà. Nous lui souhaitons d'être heureux dans son nouveau monde, et surtout qu'il reste le même... Bon voyage Jean Claude.

Roger Maixent (Vice-Président du Groupe folklorique Aunis-Saintonge)



## Le parler savoureux de Raymond Doussinet Maît' Piârre



Raymond Doussinet naquit à Torsac en 1899 et mourut à Saint Georges de Didonne en 1978. Il fut instituteur à Brévilles de 1922 à 1954, où il laissa un souvenir inoubliable. Il se régala à entendre ses élèves parler patois, à une époque où on l'interdisait à l'école.

En 1964 il est élu à l'Académie de Saintonge, puis il devient membre de l'Académie d'Angoumois. Il participe à la renaissance du « Subiet ».

Il est l'auteur des quatre ouvrages que je vais vous détailler ci-dessous, à partir de toutes les informations qu'il a recueillies. Homme modeste et d'une grande gentillesse, il disait de lui : « Je ne suis qu'un Saintongeais dont le cœur est plein de sa Saintonge, un Charentais heureux de rendre hommage à ses Charentes ».

Son épouse Olga, institutrice également à Brévilles, a pris une part très importante dans les travaux de son mari. Il disait d'elle : « Elle sait mieux le patois que moi ».

Dans le numéro 40 du Boutillon, je vous ai donné la liste de quelques dictionnaires relatifs au patois saintongeais. Et je vous précisais que ces ouvrages donnaient un vocabulaire permettant de traduire les mots difficiles dans un texte en patois, mais étaient insuffisants pour comprendre la tournure d'esprit du langage de nos anciens.

Pour ma part lorsque je me risque, souvent maladroitement, à écrire un texte en saintongeais, mes documents de travail sont quatre ouvrages de Raymond Doussinet diffusés par les éditions Rupella : « Le parler savoureux de Saintonge », « La grammaire saintongeaise », « Le paysan saintongeais dans ses bords » et « Les travaux et les jeux en vieille Saintonge ». Ils n'ont malheureusement pas été réédités, mais on peut encore les trouver dans des librairies spécialisées.

Certains patoisants pensent que, dans la mesure où le patois saintongeais est un parler oral, on peut l'écrire comme on veut : « Moi je l'écris comme je l'entends », disent certains. Personne ne doit entendre la même chose, puisque chacun l'écrit d'une façon différente. Or, dans toute langue, même si elle est d'expression orale, il y a des règles. C'est le cas pour le patois saintongeais, et ces règles sont souvent plus précises et plus claires que celles du français. En cela, les livres de Raymond Doussinet constituent des ouvrages de référence.

Le fait de ne pas avoir une écriture unifiée est un vrai problème. Quel patois saintongeais peut-on proposer, face aux tenants de l'écriture normalisée du « poitevin-saintongeais » qui, eux, ont fixé des règles qu'ils s'efforcent d'appliquer ? Il est bien entendu, nous l'avons dit à plusieurs reprises (voir notre Boutillon spécial sur ce sujet), que nous ne voulons pas du poitevin-saintongeais en tant qu'écriture normalisée, car il est destructeur de patrimoine, dans la mesure où il regroupe plusieurs patois en faisant perdre à chacun sa spécificité. Et pourtant, si nous n'y prenons pas garde, c'est cette écriture que l'on enseignera bientôt en Saintonge. Il ne suffit pas de dire « On n'en veut pas ! », en utilisant d'ailleurs des arguments pas toujours appropriés et parfois outranciers. Il faut également et surtout réfléchir à notre patois saintongeais.

Certains me disent qu'il est difficile d'unifier un patois, alors que souvent, d'une commune à l'autre, les mots peuvent être différents. Je pense qu'on exagère beaucoup. Les différences ne sont pas si importantes, et les paysans de Chaniers, Montils, Fontcouverte ou Bussac, lorsqu'ils se

retrouvaient à la foire de Saintes, le premier lundi du mois, se comprenaient très bien.

### La grammaire saintongeaise

Dans sa « Grammaire saintongeaise », ouvrage de 482 pages édité en 1971, Raymond Doussinet a réalisé un travail de structuration de notre patois. Certes, tout n'est pas parfait, car l'auteur, tout en précisant que l'écriture saintongeaise devait s'éloigner de celle du français, notamment au niveau des liaisons entre les mots, n'est pas allé au bout de son idée afin, dit-il, de « faciliter la lecture des textes patois ».

Mais cette grammaire est une vraie « Bible » décrivant et analysant les articles, les pronoms et adjectifs personnels et possessifs, les pronoms relatifs, l'analyse grammaticale et la conjugaison des verbes. L'utilisation de cet ouvrage permettrait d'éviter quelques fautes de goût. Je prends un exemple qu'on rencontre souvent : « i z'avant manjhé dau jhigourit ... » (ils ont mangé du civet de porc). La véritable écriture, préconisée par Doussinet est : « i-l' avant manjhé ... », ce qui est plus agréable à l'oreille.

### Le parler savoureux de Saintonge (Initiation au patois saintongeais)

Ce livre de 221 pages, sorti en 1958 et réédité en 1973, est une étude du parler populaire de nos anciens. Raymond Doussinet y détaille l'origine du vocabulaire : quels sont les apports du gaulois, du latin, de l'occitan, des autres langues ... Il souligne le pouvoir créateur de notre patois, qui a inventé des mots nouveaux, pour tenir compte de l'évolution. Il parle de la prononciation particulière de certains mots, du « Jh », du « Th » ...

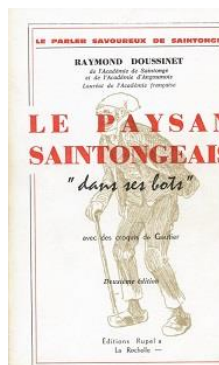
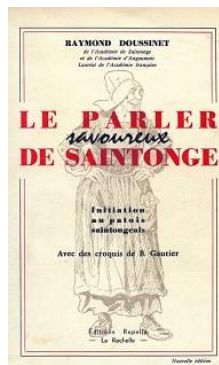
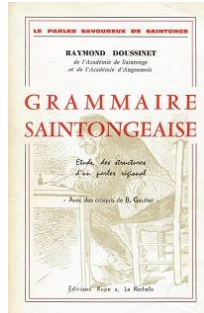
L'auteur insiste également sur un aspect important du parler de nos anciens. Il contient moins de mots que le français, mais il est beaucoup plus précis. A chaque mot correspond, en principe, une seule définition. En français, un même mot peut avoir plusieurs interprétations, selon le contexte, ce qui arrange bien les affaires de nos politiciens et hommes de loi.

C'est un ouvrage savant, très riche, qui doit ravir tous ceux qui s'intéressent à l'origine de notre parler et qui permet à l'auteur d'obtenir le prix Chasseloup-Laubat de l'Académie de Saintonge.

### Le paysan saintongeais dans ses bords

C'est un livre de 500 pages qui date de 1963 et fut réédité en 1975. Doussinet y décrit le paysan des années 1900, bien planté dans ses bords, et s'exprimant en saintongeais. Dans cet ouvrage, l'auteur présente les mots, locutions, dictons et proverbes de la conversation patoise. Et nous nous apercevons que notre patois est d'une très grande richesse à la fois dans son vocabulaire et ses modes d'expression.

Le patois est souvent intraduisible



en mot à mot en français, sauf à perdre toute sa saveur. Voici un exemple tiré d'une chanson de Goulebenéze intitulée « Arnestine » (« Goulebenéze le charentais par excellence » page 522) :

*Le premier cot que jh' te vouèyis,  
A Burie ma boune Arnestine,  
Jh'ai sentu qu' mon thieur était pris,  
C'oum' in chafouin dans n'ine bouzine.*

Littéralement, voici ce que cela donnerait en français :

La première fois que je t'ai vue,  
A Burie, ma bonne Ernestine,  
J'ai senti que mon cœur était pris  
Comme une fouine dans un piège.

« C'oum' in chafouin dans n'ine bouzine » est une expression typiquement saintongeaise, utilisée à plusieurs reprises par Goulebenéze. On voit bien qu'en français, la seule traduction possible est : j'ai senti que mon cœur était pris au piège. Le mot à mot n'est pas possible.

Le livre est partagé en plusieurs chapitres :

- Le corps humain
- Les âges de la vie
- La nourriture et le vêtement
- La vie intellectuelle et morale
- Qualités et défauts
- Les formules de la civilité puérile et honnête

Dans chaque chapitre, les mots et locutions sont classés par nuances. Ainsi pour le concept « parler », il existe plusieurs mots en saintongeais, chacun ayant un sens particulier : *débadé, melouné, marmusé, jhaboté, petuché, jhavassé, s'ébretté, pimé, huché etc.*

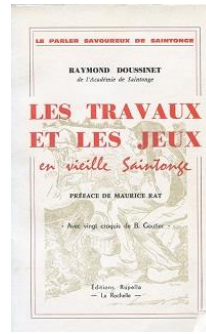
Doussinet a également répertorié des expressions savoureuses dont voici deux exemples :

De l'ivrogne on dira : *I-l' ét né néssut avec in grain d' sau sous la lan-ye* (il est né avec un grain de sel sous la langue). Et on lui donnera comme châffre (surnom) : *pire-seuche, nez-fieuri, luhe-goutte, beurvochoux ...*

Du mari volage on dira : *i s'embauche à in aût' tail* (littéralement : il prend du travail à un autre chantier). Et le cocu, lui, il est *encornaillé*.

### Les travaux et les jeux en vieille Saintonge

C'est un ouvrage de 590 pages édité en 1967. Doussinet reprend les thèmes abordés dans l'ouvrage précédent (vocabulaire, expressions populaires) mais sous un angle différent. Il y aborde l'ameublement, l'organisation de la ferme avec les animaux, le temps qui passe, les travaux dans les champs et les vignes, la fête et les danses.



On y apprend une foule de renseignements. Ainsi une des cachettes du *pot aux éthius* (pot dans lequel le paysans rangeait les pièces d'or et d'argent) est le *creû d' chafau* (le trou d'échafaudage). *Les ghens voure o y at gras* (les gens où il y a du gras) sont les riches. Et si le riche est impitoyable pour les pauvres on dira : *i zou emmeun'rat pâ avec li dans sa fousse* (il n'emmenera pas sa fortune avec lui dans sa fosse).

Il existe des dictons que l'on pourrait encore méditer de nos jours. Par exemple, *brassé la târre le vendredi saint, o-l' ét crujhé sa fousse* (c'est creuser sa fosse). Ou encore *O faut s' chauffé l'échine au feu nouviâ peur pâ avouère le maû d' reins pendant lés sèjhe* : il faut se chauffer l'échine au feu nouveau (de la Saint Jean) pour ne pas avoir mal aux reins pendant la moisson, car il ne faut pas oublier qu'autrefois on coupait le blé au *dail* (à la faux) sous le soleil.

Dans « Le parler savoureux de Saintonge », Raymond Doussinet écrit que le patois saintongeais est une cause perdue d'avance : « Notre patois, nous le savons bien, est un vieux bateau qui fait eau de toutes parts et ne reprendra jamais la Charente, mais nous savons aussi qu'il est le témoignage d'un passé, d'une petite civilisation, d'un état d'âme que nous renions trop volontiers ».

Et il ajoute : « Pour entendre cet humble parler, il faut l'avoir pratiqué ; pour goûter cette littérature, il faut l'avoir vécue ».

Cinquante ans plus tard, on ne peut pas dire que la situation s'est améliorée, bien au contraire. Dans peu de temps, notre patois deviendra une langue morte. Il y a heureusement les patoisants, qui sur scène le font vivre, avec talent.

Mais il s'agit d'un patois édulcoré, avec beaucoup de mots français pour que le public comprenne. Ce n'est pas le parler de nos anciens.

Le patois possède une richesse de mots et d'expressions qui ne sont plus utilisés et qui sont en train de disparaître. Or c'est une part importante de notre patrimoine. Il ne reste qu'une solution, faire œuvre de sauvegarde, pour que les générations futures en aient une trace.

C'est à ce chantier que nous avons commencé à travailler depuis plusieurs semaines.

## Nos lecteurs nous écrivent Maît' Piârre

Nous avons reçu des commentaires, des remarques et parfois des critiques sur le numéro 40. Nos lecteurs viennent de tous les horizons, et grâce à la variété des articles, chacun y trouve son compte. C'est important pour nous d'avoir leur avis, c'est un lien indispensable avec eux.

**Domi, de Bonifacio.** Pas Charentais pour un sou, mais grand fan de ce journal et de ses passionnants articles. Continuez.

*Merci à notre ami Corse. N'hésitez pas à diffuser largement le Boutillon dans votre île.*

**Marc, un de nos fidèles lecteurs, de Barcelone.** Ce numéro est de loin le meilleur. Je le diffuse largement. Comme il y a des cafés-philos, il y a des cafés-Boutillon.

*Merci à tous les expatriés à l'étranger de nous faire de la pub et de promouvoir notre journal.*

**Gilles de Villebois Lavalette et Anne-Sophie de Marans.** Il faudrait plus des reportages comme celui sur la confection du Cognac. Excellent ! Nous avons beaucoup appris sur la distillation ! Merci et bravo pour ces numéros tous aussi bons les uns que les autres.

*Je ferai part à Bernard Bégaud et à notre webmaster de votre satisfaction. Il y aura d'autres reportages sur des sujets divers.*

**Giselle de Saintes.** Il faudrait pouvoir agrandir les photos en cliquant dessus, comme ce fut possible certaines fois. Mes vieux yeux vous en seraient reconnaissants.

*D'accord Giselle, je vais mettre le webmaster sur le coup.*

**Andrée de Lille.** Très bon article sur la maternité en Saintonge. Passionnant tout comme le reste du contenu.

*Merci pour vos encouragements.*

**Michel de St Genis de Saintonge.** Je me serais bien passé des écrits dans la prison de Saintes. Pourquoi donner de l'importance aux « tolards » ? Il y a assez de talents comme ça autour de nous.

*C'est votre droit, bien entendu, de penser cela. Et vous n'avez pas de chance, il y a une aûte buffée dan thieu liméro ! Au Boutillon nous ne faisons aucune exclusion, et nous avons pensé que les textes des prisonniers étaient de qualité.*

**Aude de L'Isle Jourdain.** Un des meilleurs Boutillon, notamment sur le point de vue historique avec en tête de liste l'article sur les bombardements de mars 44.

*Les articles de Jhustine sont appréciés. Et vos encouragements nous vont droit au cœur.*

**Murielle de Saintes.** Merci Ramon pour ton article ! Il en faudrait plus de toi. Et plus de pages sur la généalogie.

*Ramon, tu as du succès. Murielle, si vous ne l'êtes pas déjà, abonnez-vous au CGS et à sa revue (voir article ci-après).*

## Le nouveau site internet du Cercle Généalogique de Saintonge (CGS) Arnaud Rodriguez

Le site web du Cercle généalogique de Saintonge, [www.cgsaintonge.fr](http://www.cgsaintonge.fr), a fait peau neuve ! La carte de la Saintonge au XVIIème siècle et le fond beige qui accueillait depuis 5 ans les visiteurs du site ont disparu. Pour une meilleure lisibilité, ils ont laissé leur place à un fond blanc, avec des caractères plus gros et une police plus contemporaine.

L'habillage, avec une iconographie plus riche - photos anciennes et vieux actes - rappelle l'activité d'une association de généalogistes et l'aspect visuel se rapproche ainsi de la plaquette de l'association modernisée à l'automne dernier.

Côté ergonomie, le site est dorénavant "adaptatif", c'est à dire qu'il s'adapte à la largeur de l'écran sur lequel on le consulte : ordinateur de bureau, tablette ou téléphone mobile. Le menu principal est devenu horizontal ; il permet, en un coup d'œil, de découvrir le contenu des sous-brubriques.

Afin de valoriser les activités régulières de l'association, les actualités et les événements sont dorénavant mises en valeur sur toutes les pages, et pas uniquement la page d'accueil.

Autre nouveauté pour ces actualités, la possibilité de s'abonner afin de recevoir des alertes lorsqu'une nouvelle actualité est mise en ligne.

Côté contenu, rappelons toute la richesse de ce site : informations pratiques (les permanences, l'adhésion, le sommaire des anciennes revues, etc.), la liste de la documentation disponible sur place (avec, entre autres, pas moins de 300 ouvrages !), mais encore des données historiques et géographiques (lieux dits, noms des communes sous la Révolution...). Sans oublier toutes les informations nécessaires sur la recherche d'actes, et en particulier un moteur de recherche pour les actes notariés.

Enfin, sachez que les nombreux événements du CGS sont à retrouver en images sur le blog "Ça s'est passé au cercle" : [www.cgsaintonge.fr/photos](http://www.cgsaintonge.fr/photos). Un blog qui, lui aussi, a subi quelques légères modifications, en particulier pour mieux regarder les photos.

Et comme le Cercle n'est pas que virtuel, ses membres vous attendent chaque mercredi et samedi à leur local de Saintes, et deux fois par mois à St-Jean-d'Angély ! Si vous n'avez pas encore entamé votre généalogie, vous n'avez plus d'excuses !

**Cercle Généalogique de Saintonge**

ACTUALITÉS L'ASSOCIATION RECHERCHER DES ACTES DONNÉES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES CONTACT

Le CGS (Cercle Généalogique de Saintonge) est l'un des trois cercles de généalogie du département de Charente-Maritime.

Il regroupe des généalogistes amateurs animés d'une même passion : la recherche des ancêtres saintongais et l'étude de leur mode de vie au cours des siècles.

Notre secteur couvre les arrondissements de Saintes, St Jean d'Angély et la partie sud de Rochefort (Ile d'Oléron et Pays Royennais).

Vous voulez débiter ou constituer votre généalogie ?  
Vous recherchez des relevés d'actes, des documents notariés ?  
Nous vous aidons !

Twitter Facebook LinkedIn YouTube

**ACTUALITÉS**

- Contrats de mariage** Mise à jour de la base de données
- Nouveaux relevés** Mise à jour le 28/12/2014

**Voir toutes les actus**

**SUR L'AGENDA**

- 23ème congrès national de généalogie** Futuroscope. Du 2 au 4 octobre 2015

**Voir tout l'agenda**

**RECHERCHER :**

Rechercher

**LES PAROISSES AVANT 1789**

Commune actuelle	Paroisses rattachées avant la révolution
Bellère	St Denis de Clerbois
Bressan	Bourcélaine
La Clay	L'Écluse de Bressan
Le Gua	Les Lignes et L'Horre
	Demes
	Florac
	Mesmeson
Macqueville	L'Église de Macqueville
Marzéau	St Laurent du Roch
Réaux	L'Hoccal de la Grand Vaux
St Martin sur la No	Juilhac le Petit
St Thomas de Chaze	Ste Radegonde aux Châtaux
Saizon	Les Villages des Remparts et des Perches
	Les Estaux
Soubise	Les Estaux
	St Martin des Laines
Vivac	St Vincent de Charente
St Valier - 18	Sauvignac et Metz

**LA REVUE**

Le CGS édite un bulletin trimestriel.

Organe de liaison entre les adhérents et le Cercle, il comporte des études de patronymes, des articles liés à la généalogie saintongaise, des listes d'actes, des cousinages, des Questions-Réponses... bref tout ce qui fait la vie d'une association de généalogie.

La revue est vendue 5 € au numéro.

**S'abonner**

L'abonnement annuel (couplé avec l'adhésion) est de 32 € plus éventuellement 25 € pour un envoi à l'étranger.

Crédits : Cercle généalogique de Saintonge  
8, rue Maury - 17100 Saintes.  
cgsaintonge17@af.fr  
Tél : 05 48 93 98 72



## Mitrailage et destruction d'un train de munitions allemand à Asnières la Giraud le 5 juillet 1944

### Jhustine

En raison de la proximité de la route et de la voie de chemin de fer et du danger que cela présentait, mes parents m'avaient retiré de l'école d'Asnières la Giraud depuis quelques jours. Ce mercredi matin 5 juillet, ils m'avaient envoyé garder les vaches au lieu dit « la Barrière » à environ un kilomètre à vol d'oiseau de la gare d'Asnières.

Soudain, en tout début de matinée, apparut une formation de chasseurs bombardiers à double fuselage, probablement canadiens, qui volaient en rase motte. Il s'agissait des célèbres P38, particulièrement maniables. Dans le même temps, une intense et brève mitraille se déclenchait. Je suppose qu'ils furent attaqués par la chasse allemande, mais cela fut si rapide que je n'eus pas le temps d'identifier tous les avions.

Dès les premières rafales, je m'étais jeté au sol, non pas à plat ventre comme conseillé, mais sur le dos « pour profiter du spectacle ». Un moment après, il y eut un second passage, mais cette fois, ce fut la DCA du camp de Fontenet ou bien de St Jean d'Angély qui les prit à partie.

Après la première escarmouche, mon père était venu pour me chercher avec le troupeau. Soudain, de nouvelles déflagrations reprirent de plus belle et nous nous réfugiâmes précipitamment dans un fossé, sous les arbres.

Les avions évoluaient très bas et les obus de la défense allemande éclataient à quelques dizaines de mètres au dessus de nous dans un vacarme assourdissant. Ce fut sans doute ma plus grande frayeur de toute la guerre. Je dis à mon père : nous sommes foutus ! Et j'en étais convaincu ! Que se passait-il au dessus et combien cela dura-t-il ? Je ne saurais le dire, mais le temps nous parut très, très long.

Le calme revenu, je revins à la maison avec les vaches tandis que mon père et ma grand-mère reprenaient leur travail en bas du village en prévision de la moisson. De temps à autre, on apercevait quelques avions qui tournoyaient au-dessus des bois en direction de Fenioux en attendant leur proie, en l'occurrence, un train de munitions en route pour le front de Normandie.

Soudain une fusée rouge apparut dans le ciel, donnant le signal de l'attaque. J'étais juste revenu à la maison quand mitrillades et explosions reprirent de plus belle.

Averti de la présence des avions dans la région, le train était resté caché un certain temps près de Saintes puis avait repris sa route. Alors qu'il n'était qu'à une centaine de mètres de la gare d'Asnières, et que l'attaque débutait, le chef de gare, Monsieur Leroy, sous les premières rafales de mitrailleuse, se précipitait à sa rencontre pour le faire stopper.

Le lourd convoi traîné par deux locomotives à vapeur s'immobilisait tandis que les mécaniciens français se précipitaient sous le pont tout proche pour s'abriter. Les versions diffèrent sur les raisons de l'intervention du chef de gare pour arrêter le train.

Certains prétendaient que c'est en raison de la présence d'un stock d'essence clandestin camouflé dans la gare et

destiné à la résistance dont il faisait partie, ce qui était exact d'ailleurs.

D'autres disaient qu'il aurait reçu l'ordre de le faire stopper en raison d'un obstacle présent sur la voie vers le Moulin de la Laigne, en l'occurrence des réservoirs auxiliaires de carburant largués par les avions. En tout cas son intervention sous les balles fut très courageuse.

Dans une ronde incessante les avions, à tour de rôle, prenaient le train en enfilade dans le sens nord-sud. Ce convoi, très long, s'étirait du pont de chemin de fer jusqu'au passage à niveau de la Primauderie.

Affolée, la garde-barrière s'enfuit à travers champs, accompagnée d'un soldat Allemand, sauté du train, lorsque soudain, il s'effondrait frappé d'une balle en plein front. La pauvre femme en fut longtemps traumatisée.

Quant au soldat Allemand, il fut enterré sur place, sous un noyer, où il demeura très longtemps avant d'être inhumé au cimetière militaire de Berneuil.

Après leur passage sur le train, avant de revenir sur leur objectif, les avions faisaient un détour pour aller s'en prendre à la DCA de Fontenet, toujours aussi active.

Dans un état d'excitation extrême, et malgré les interdictions de ma mère, je courrais d'une fenêtre à l'autre afin de ne rien perdre de tout cela.

Quant à mon père et ma grand-mère, ils s'étaient réfugiés sous les grands arbres qui bordaient la mare, tout près de leur chantier.

L'attaque dura une vingtaine de minutes, sans faire de victimes civiles heureusement. Quant aux Allemands, on ne connut pas le nombre exact de leurs pertes, mais on amena de nombreux blessés à l'hôpital de St Jean d'Angély.

Au début de l'attaque, les soldats avaient ouvert les portes de quelques wagons d'où les chevaux qui s'y trouvaient s'éparpillèrent dans les champs en direction de la Giraud.

La nuit tombée, un quadrimoteur allemand vint survoler les vestiges du train où il fut pris à partie par une mitrailleuse, allemande également, qui ne l'avait pas identifié.

Assaillis de toutes parts, tant par l'aviation alliée que par les sabotages du maquis, les Allemands étaient particulièrement nerveux et avaient la gâchette facile.

Les explosions à bord des wagons de munitions se succédèrent pendant deux jours dans un spectaculaire feu d'artifice en projetant d'énormes pièces métalliques dans les airs. Par crainte d'une trop forte déflagration, on avait conseillé aux habitants des hameaux environnants de quitter provisoirement leurs maisons.

Quant à mes camarades d'école et leurs enseignants, surpris par la soudaineté de l'attaque, ils étaient enfermés dans la cantine.

Très excités eux aussi, comme l'étaient tous les gamins de l'époque, lors de ces événements, leur instituteur avait beaucoup de peine à les empêcher de courir aux fenêtres pour profiter de ce qui était un spectacle pour eux.

Il est peut être heureux, d'ailleurs, qu'ils n'aient pas été alertés plus tôt par la sirène, car dans ce cas, il leur était arrivé dans le passé, d'aller se réfugier sous les peupliers en bordure du ruisseau, très près de la voie ferrée.

## Les patoisants d'aûte fouès : Pierre Bouyé, dit Zivat d' Bonthieur Maït' Gueurnon (Charly Grenon)

Les noms suivis d'un astérisque sont dans le Dictionnaire biographique des Charentais (éditions du Croît vif).

Avant de quitter ce monde, Pierre Bouyé \* eut l'idée d'enregistrer ses œuvres littéraires et artistiques, « repiquées » par Raymond Carmin \*.

Il naquit à Saint-Palais (Gironde) en 1893, d'un père convoyeur sur l'Économique des Deux Charentes et d'une mère institutrice, fréquenta la communale de son village



puis, adolescent, continua d'étudier sous la savante autorité d'un maître d'école qui s'attacha à lui inculquer ses connaissances en matière d'enseignement supérieur.

En 1911, Pierre Bouyé fait, en vers français, au Subiet, de modestes débuts, pour lesquels il fut guidé par le rédacteur en chef de l'époque, Alexandre Vincent \*, vieux poète confirmé originaire de Saint-Jean d'Angély. Orienté par lui vers l'emploi judicieux des rimes, l'utilisation

rationnelles des règles prosodiques, il devint un collaborateur constant du journal jusqu'à sa disparition à Noël 1959, et ce n'est qu'à partir de 1947, sous la signature de « Zivat d' Bonthieur » \*, qu'il se consacra réellement au patois dont il était déjà, il est vrai, un fervent adepte pour avoir, vingt ans durant, vécu au sein d'une population rurale essentiellement saintongeaise.

Il écrivit par la suite les récits et chansons qui lui valurent l'honneur, en 1970, d'être le premier lauréat du Prix Odette Comandon \* décerné par l'Académie de Saintonge. Retraité d'un établissement de crédit après trente-sept ans de services, Pierre Bouyé s'éteignit à Saint-Ciers-sur-Gironde en 1973, en ce chef-lieu de canton berceau d'un autre patoisant disparu, Georges David, dont il était l'ami.

### L'antique civilisation santone

Zivat d' Bonthieur souffrait d'ailleurs, à trois kilomètres de la limite départementale, d'ignorer ce qui se passait au nord, en raison ... du changement d'édition des quotidiens régionaux édités à Bordeaux. « J'ai maintes fois rouspété, m'écrivit-il un jour, contre cet état de choses qui nous fait subir à nous, cent pour cent Saintongeais, tout ce qui se passe en pays tributaire de la langue d'oc, sans que nous ne sachions rien de ce dialecte, complètement étranger. Au diable les géographes mal inspirés qui nous ont « enfargés » dans cette galère ».

C'est que les amoureux du terroir avaient, en Pierre Bouyé, un ardent défenseur de cette antique civilisation saintongeaise à laquelle appartient, sans conteste en effet, une partie du Blayais et du Libournais.

Pierre Bouyé fut un versificateur délicat doublé d'un compositeur qui mit en musique des poèmes d'Élisée Bertaud. Il sut chançonner sans se départir d'un souci constant d'authenticité. Adaptateur, il puisa aux meilleurs sources et servit avec fidélité les valeurs de son terroir. Il recueillit pieusement de vieux airs, des fatrasies. Il était aussi un très bon violoniste.

Par ailleurs, il interpréta - tant en patois qu'en français - ses propres œuvres, bien sûr, mais encore celles de Goulebenéze, de René Gaël \* (voir Boutillon n°39), de Lexis Chabouessâ \*, de Théophile Caillon, de Jhean-Denis Couillardâ, du Gâs de thielles Sarottes, et se fit le fervent supporter de l'action d'Odette Comandon. Il employa les dernières années de son existence à enregistrer lui-même un riche et vaste répertoire, et à transcrire des danses anciennes, celles que, tout enfant, il avait apprises avec les vieux musiciens de l'époque.

C'est l'ensemble de cet important matériau que Raymond Carmin recueillit pour le léguer à la postérité. Pierre Bouyé avait été admis à la Sefco au cours du premier trimestre de 1962, dès sa fondation.

### L'œuvre printanière

Ami de Zivat d' Bonthieur et de Batistain Gorlucha \* pour leur avoir consacré de nombreux articles dans différents supports, ils m'avaient permis de puiser, avant commercialisation, des éléments de réel intérêt. Plusieurs de ces pièces situent bien la période considérée, dans le peuple, comme celle du printemps, du renouveau, en particulier un monologue intitulé « Ramiàs » :

*S'rait-ô dont que jhe sinjhe,  
Ithy, les belles amoureusestés ?  
Le printemps met son biâ linjhe,  
Les osiàs s' créyant au dancinjhe ;  
Et moé, jhe seus pyen de jhoité ;  
Ramiàs ! qui va fouit, Pâques approche,  
Vive le souleuil, l'air pur, les cloches,  
La Saintonjhe et le renouviâ :  
Et vu qu' jh'ai fait béni ma pine,  
Asteur, m'en vas boère ine chopine  
Té ! peur fêter thielles Ramiàs !*

Le vers qui fait allusion à la bénédiction de la pigne mérite un arrêt sur image, comme disent les cinéastes. Ainsi, en certaines contrées de notre région ethnographique, la liturgie s'est-elle adaptée au rite profane, optant pour une sorte de reconnaissance, pour ne pas dire une adoption. Cette pratique, attestée dans l'ensemble de la Saintonge méridionale jusqu'aux Hauts de Gironde, s'est longtemps maintenue dans ce vaste territoire sur une grande partie duquel, il est vrai, le pin est roi. Goulebenéze ne parle-t-il pas « des Landes de Jonzac » ?

Le thème abordé par Zivat d' Bonthieur est conforté par sa « Chanson de Pâques » sur l'air du « Pont de la Rivière Kwai » (Hello ! Le soleil brille ...) et par sa « Fantaisie ricouène pour Pâques » :

*N'on s'émoèye au son dau cothiu  
Les cheuns se seugant, nez dans thiu ;  
Entendez-vous pas thieu jhabrill ?  
Peur le cot, jhe son t-en avrill !*

« OI est in biâ temps » évoque également mars et avril, « les Ramiàs et les pines, Pâques et ses œufs ... n'on sème et n'on plante ... ». Il est indéniable qu'une longue tradition s'est instaurée à la suite de l'entrée du soleil dans le premier signe septentrional du zodiaque (le Bélier) : le printemps arrive en mars, non en mai ; c'est le signe du renouveau et « comme l'aurore d'un beau jour » dont les coutumes de mai constituent, en fait, l'épanouissement, l'apothéose :

... voici l'avril !  
Le soleil revient d'exil ;  
Tous les nids sont en querelles. (François Copée)

N'oublions pas qu'avril tire son origine du vieux mot *aperire*, ouvrir, parce que la terre paraît alors ouvrir son sein, tant pour recevoir les plantes qui lui sont confiées que pour faire germer les semences qu'elle a reçues l'automne précédent. Les jours s'allongent de plus d'une heure le matin, d'une quarantaine de minutes le soir, la température s'adoucît, la végétation commence à se développer.

Avril c'est ta douce main

Qui du sein

De ta nature desserre

Une moisson de senteurs

Et de fleurs

Embaumant l'air et la terre (Rémi Belleau)

Dans le calendrier républicain, le 1<sup>er</sup> avril correspondait au 11 ou 12 germinal suivant les années et le 30, fin de mois, au 10 ou 11 floréal. Le jardinage ne connaît pas de répit et les semailles sont extrêmement variées.

Cependant le printemps, dans sa route première

Ramène le taureau couronné de lumière (Roucher)

Zivat d'Bonthieur s'est fait l'écho de ce *Renouviâ* :

Oi est le printemps, l'osiâ chante,

Le soulail teurleuse, éclatant,

Toute femme paraît charmante,

Combeun même al' arait cent ans !

La cagouille leuse et peursente

Ses cornes qu'a d'rse en pointant,

Les meunes sont point si voéyantes,

Mais n'oppouse qu'al' existant !

La fieur boute, otou le feuillage,

Le beurgaud darde son fiçon,

Ma voésine adiuise le son

Et, le thieur pyen d'émoustillajhe,

La fille teurche le garçon

Peur le mette en goût de coublajhe

Enfin mai, que Romulus avait consacré aux Anciens (majores) dont il avait composé son Sénat, et c'était pour cela qu'on lui avait donné le nom de « maius ». Aussi, dans nos provinces comme ailleurs, considérait-on comme malheureux les mariages contractés dans ce mois consacré à la vieillesse. Il est vrai que d'autres font remonter à Maïa, mère de Mercure et personnification de la terre nourricière, l'étymologie de ce « mois des fleurs » :

Le mois naissait où refléurît la terre,

Mois de gaîté, d'espérance et d'amour (Parny).

Zivat d' Bonthieur conte également un vieux souvenir du temps de l'octroi, à l'entrée de nos villes. Raymond Doussinet\* avait rapporté l'anecdote, qui appartient au fonds populaire de la Saintonge et fut mise en vers savoureux par Jean Gourvest\*. Le fonctionnaire veut savoir ce que la paysanne transporte dans son panier : « Oi est in chat qu' jh'ai ». Un témoin veut expliquer à l'employé gascon qui n'y entrave rien : « Oi est in chat qu'alle a ». Intervient un troisième larron, saintongeais : « Oi est in chat qu'a dit qu'alle a ». Ayant enfin compris, notre Gascon veut alors faire de l'esprit et se montre curieux de savoir quelle serait la réaction du chat de notre bitoune « si n'on z'y saque la main dans l' poël ».

« Jhustement, réplique la Saintongeaise, si on le catine coum o faut, o le rend tout câlin et, amprès, n'on le magne coum n'on veut ».

Dialogue plein de sous-entendu et chargé de signification érotique, c'est évident. Le frère de mon grand-père maternel et parrain, Julien Héronneau, retraité de l'octroi de Saintes, nous a régalié maintes fois de cette vieille histoire, coquine à souhait ...

## A propos de ...

### Remarques de nos lecteurs sur les articles de la revue n° 40

#### Maît' Piârre

#### Des galettes charentaises

Un de nos fidèles lecteurs, Joël Guillon, nous écrit :

« A propos de cette galette, je me permets d'ajouter mon grain de sel (des Charentes, bien entendu.) J'étais enfant, les grandes vacances scolaires, nous les passions à Beurlay chez notre Grand-Mère paternelle. J'ai donc eu loisir de goûter et déguster la galette charentaise qui était à l'époque (1940 –1950) fabriquée par la boulangerie Barraud. Un des frères de mon père y travaillait, apprenti puis ouvrier jusqu'à son départ en retraite après plus de 50 années de bons et loyaux services. Il ne participait pas à la confection des galettes, ce n'était pas sa partie, mais jamais il n'a voulu nous révéler le secret de fabrication. Je l'ai appris beaucoup plus tard.

Bref, ce n'est pas le sujet essentiel. Un des colistiers de Saintongénéalogie, le regretté Michel MAUMON, qui nous a quittés l'an passé, m'avait fait part, lors d'un échange, de la galette à l'effigie de Goulebenéze. Je m'en étais étonné, sachant qu'une usine sise à Pont l'Abbé d'Arnoult en fabrique. Moi, je suis convaincu que l'origine, c'est Beurlay, mon village natal. Bien sûr, maintenant, c'est devenu un produit industriel, toujours à Beurlay, mais la famille Barraud n'est plus propriétaire, les héritiers ont vendu.

Un ouvrage écrit en 2005/2006 par Renée BONNET nous indique que la "galette de mariage et de communion" apparaît vers 1913 avec le mariage de Jean-Henri BARRAUD et Georgette PROUTEAU. Quoiqu'il en soit, la galette de Beurlay semble être l'ancêtre de toutes celles qui se réclament "Charentaises". Mais je suis disposé à lire, entendre qui me prouvera une autre version ».

Charly Grenon, à qui j'ai transmis le message de Joël, est prêt à prouver que le pays d'origine de la galette n'est pas Beurlay mais Pont l'Abbé d'Arnoult. Et Charly se lance dans une longue enquête sur ce sujet. Aux dernières nouvelles, il m'a dit qu'o-l' avance châ p'tit, à la vitesse d'ine cagouille.

A suivre. Je suis sûr que cela intéressera Joël et tous nos lecteurs.

#### Thieûq' mots de patoués

Plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur intérêt pour cette rubrique. Voici ce que nous écrit Christine, du Cap en Afrique du Sud (Kiki du Cap) :

*Merci et bravo pour tous ces numéros passionnants. Rien n'y manque : les histoires y compris en patois, l'histoire, les anecdotes, les recettes, les vieux outils etc... Oui il faut continuer la rubrique "Thieûq' mots de patoués" : pour ma part j'aime connaître l'origine des choses, savoir d'où viennent les expressions.*

Nous allons poursuivre cette rubrique.

#### Quelques dictionnaires de patois

Alain Moreau nous écrit : « ... je ne pourrai que confirmer qu'une liste de mots n'est pas suffisante pour pratiquer une langue, même si cela reste une condition première nécessaire donc indispensable. Direz-vous qu'il s'agit de patois charentais si je vous propose un texte en français où le mot français (notre langue véhiculaire) a été remplacé par le mot « équivalent ou approché » en patois charentais (notre langue vernaculaire). Bien sûr que non répondez-vous ».

## Kétoukolé Jhoël

Aucune difficulté cette fois-ci, pour départager les gagnants du Kétoukolé n° 40. C'est l'émit Piàre Couprie d'au Gicq qu'a tout râflé. Le Comité de Rédaction du Boutillon le remercie pour sa participation active, mais considéré comme hors concours, i gagnera reun !! \*

Voici sa réponse en date du 19 Février dernier " Jh'ai peurdu mon bâton de taille, jhe cré beun' thi l'est ché dans le boutillon. Olé mon boulanjher et ma meurchange de lait thi allant poué êt' contents !! Piàre ". Effectivement l'objet présenté est bien un bâton de taille partagé.

La réponse ci-après que je vous propose est basée sur ce que je me souviens avoir vu pratiqué encore dans les villages environnants communes de Saint Césaire, La Chapelle,..., dans les années 1950 à 1955, sur ce que m'a relaté mon voisin Franck 86 ans, et sur ce que j'ai pu lire dans wikipedia ou autre.

On constate donc l'existence d'au moins deux types de bâtons de comptage.

**Les bâtons de comptage simple.** Ce sont des bâtons (ou os...), marqués par un système d'encoches, qui permet de se souvenir d'un nombre. Par exemple un homme préhistorique "illettré" qui garde des moutons et veut les compter.



**Les bâtons de taille partagés.** Il s'agit généralement d'un morceau de coudrier (noisetier) fendu en deux, mais pas sur toute sa longueur. Un des deux morceaux a une forme de crochet, c'est la contre-taille que celui qui contracte une dette va garder, et l'autre bout donc un peu plus court et



sans crochet est la taille destinée au vendeur qui fait crédit à son client (le boulanger, la fermière avec son lait,...).

On prend l'exemple du boulanger qui distribuait son pain dans la journée à la campagne. Il se faisait payer en monnaie, bien entendu pour les clients présents, mais ceux partis pour la journée dans les champs laissaient leur contre-taille (donc pas d'argent qui traîne) sur un rebord de fenêtre avec les volets à moitié fermés. Il faut noter également la pratique de bons de pain achetés chez le boulanger en début de mois et laissés également dans les volets, mais qui eux représentaient une valeur marchande.

Le boulanger avait donc avec lui toute une collection de tailles, avec le nom de ses différents clients marqués sur la partie blanche du noisetier fendu.

Il déposait le pain dans les volets (pain de 5 pour les gros mangeurs), il juxtaposait la taille et la contre-taille et faisait au couteau une coche ou encoche commune aux 2 morceaux de bois.

A la fin du mois on prend un moment pour régler son boulanger, et ensemble, on rapproche les 2 morceaux de bois, on compare, on compte le nombre de coches, et on paye ce qui est dû.

De là, viendrait l'expression une cote mal taillée. Et de là viendrait également l'impôt issu de l'ancien régime, la taille, auquel il fallait rajouter à l'époque, le vingtième, la dîme, la capitation, et la gabèle.

Les bâtons de taille étaient acceptés comme preuve de transaction dans les cours de Justice.

\* Signalons également la réponse de Stéphanie Boulzat : bâton de marque laissé au boulanger pour indiquer le nombre de pains à payer.

Et maintenant, un nouveau Kétoukolé :



Comment s'appelle-t-ou ? A quoi sert-ou ?

## Ça carbure avec les Pétrolophages Jhoël

Pétrolophages, c'est le nom amusant trouvé par Jean Louis Castel, et son fils Dominique pour désigner les vieux moteurs de leur collection, car souvent avides de pétrole. Tous les deux, mordus de mécanique, ont créé et inauguré en Mars 2008, un musée impressionnant, perdu en pleine campagne mathalienne. Nous allons le découvrir ensemble, en ce 24 Février, disons un petit peu frais.



Pour la visite nous ne serons accompagnés que par Jean Louis, le papa, qui a des faux airs de Géo Trouvetou, à la fois initiateur et ouvrière, et dont l'adresse Internet est [papylagoupille@sfr.fr](mailto:papylagoupille@sfr.fr), tout un programme. Jean Louis est originaire de la région de Villeneuve sur Lot (47). Il y vit alors entouré de mécaniciens dont son grand père, expert à l'époque en vieux moteurs en fonte, et ça bricole donc dur depuis sa plus tendre jeunesse. De plus il aime l'électricité, et c'est ainsi qu'il va faire une belle carrière dans l'armée de l'air, après avoir réussi le concours des arpettes de la Base Aérienne de Paban, à côté de Saintes.

Son premier moteur, il l'achète en Décembre 1990. Il s'agit d'un moteur industriel américain Amanco 1914, du type de ceux (2 à 4 CV, à pétrole ou essence), que les fermières américaines devaient pouvoir utiliser seules, leurs époux étant partis sur le front.

Mais au fait, pourquoi se lancer dans la collection de moteurs ? Jean Louis avait constaté qu'une fois leur service accompli, beaucoup de vieux moteurs étaient mis au rebut, jetés à la ferraille sans ménagement, et ce bien qu'ils présentent encore quelque intérêt au niveau du patrimoine technique (moteur à un cylindre, volant d'inertie, régulateur à boules de Watt,...). Dixit Jean Louis, de plus c'est une collection que l'on peut mettre sur pied sans être obligés de faire de gros investissements financiers.

Au total, sont donc rassemblés dans ce grand hangar près de 208 moteurs fixes, ou mobiles fabriqués entre 1896 et 1945 dans 70 marques différentes.

Le plus lourd est un mono cylindre Diesel 1936, groupe électrogène de 55 CV et de 6,5 tonnes dont 3 tonnes pour le seul volant d'inertie. Impressionnant ! Le plus vieux moteur date de 1896, et il tourne. C'est également l'occasion de constater de visu les évolutions technologiques incroyables qui ont eu lieu, quand par exemple, on compare un moteur de 1936 de 55 CV et d'un poids de 6,5 tonnes, avec juste à côté un moteur d'ULM pour 45 CV développés.

Ces moteurs proviennent de fermes, d'ateliers d'artisans, ou d'industriels, de minoteries moyennes ou grosses, de stations de pompages,... A force de les bichonner, Jean Louis peut en principe tous vous les faire fonctionner, avec bien entendu souvent la burette d'huile à la main. Lorsque vous irez le voir, il suffira de demander.

On y trouve également des dynamos, génératrices, groupes



électrogènes, une pompe à incendie mobile, mécanisée de 1930, voire même une énorme Locomobile à charbon/vapeur Société Vierzon France de 6,5 tonnes qui entraînait les machines à battre dans les fermes autrefois, ainsi qu'une collection de vieux appareillages électriques : ampoules, interrupteurs porcelaines divers, tableaux sur marbre... Il y a également des petites maquettes faites maison, à électricité, vapeur ou autre qui toutes forcément fonctionnent.

Certains éléments de la collection prennent quelquefois le large pour des expositions, manifestations, des fêtes de battages ou autres ...

Ah, j'allais oublier, notre Géo Trouvetou, est aussi un artiste qui réalise des superbes œuvres d'art en mécano soudé à partir des vieux outils qui l'entourent.

C'est insolite, intéressant, gratuit, toutes vos questions auront une réponse.

Jean Louis se fera un grand plaisir de vous rencontrer, en semaine, ou le dimanche, il suffit de téléphoner.

## Des nouvelles daû pays

### Cercle Généalogique de Saintonge (CGS) : Assemblée Générale

Le CGS (Cercle Généalogique de Saintonge) a été créé en 1985. Il regroupe des généalogistes amateurs animés d'une même passion : la recherche des ancêtres saintongeais et l'étude de leur mode de vie au cours des siècles. Notre secteur couvre les arrondissements de Saintes, St Jean d'Angély et la partie sud de Rochefort (Ile d'Oléron et Pays Royannais).



L'Assemblée Générale s'est déroulée le dimanche 8 mars 2015 à la Maison des Associations à Saintes. Le Président Christian Siguret a précisé qu'en quatre années, le nombre des adhérents a augmenté (650 actuellement) alors que la majorité des cercles stagnent ou diminuent. En 8 ans, le fichier BMS a doublé, passant de 1 000 000 à 2 100 000 d'actes actuels.

Ce travail est fourni par des bénévoles permanents qui ne comptent pas leur temps pour dépouiller, informatiser et corriger tous les anciens fichiers.

Les méthodes de dépouillement ont changé avec la mise en ligne de l'état civil. L'informatisation aussi grâce au système Nimègue qui est en perpétuelle évolution du fait de son concepteur et notre adhérent, Gilles DAVID.

Ramon Rodriguez a ensuite montré le fonctionnement du nouveau site (voir article en page ...). **Le CGS c'est aussi...** des activités autour de la généalogie, de l'histoire et du patrimoine :

- un atelier mensuel de paléographie
- des conférences,
- des visites (journée du patrimoine...),
- des organisation d'expositions,
- un rallye - découverte annuel

Vous abonner au CGS vous permet de recevoir la revue, de consulter les fichiers, et de se voir attribuer des points Généabank afin d'effectuer des recherches sur internet. *Vout' Sarviteur* a été élu au Conseil d'Administration, en même temps qu'*ine jhène bitoune*, Sandrine Delaunay.

Maït' Piârre

### Ne dites jamais non à un rêve

Écoutez Pierre Dumousseau sur RCF La Rochelle, dans l'émission de Yann Le Perff « Le boutillon saintongeais » :

<https://rcf.fr/culture/patrimoine/le-boutillon-saintongeais-ne-dites-jamais-non-un-reve-pierre-dumousseau>

### Les Durathieurs



La salle était pleine, à Saint-Césaire, le pays de la Mérine, lorsque nous sommes allés voir, comme chaque année, René Ribéraud et son équipe.

Trois pièces étaient offertes au public :

- *Peur dix jhornaû d' veugne*, de Jacques-Jean Godon
- *L' quiub' daû trouésième âjhe*, d'Hélène Favroul
- *S' frat-ou, s'frat-ou pâ !*, adapté par René Ribéraud.

Félicitations à tous les acteurs de la troupe.

Maït' Piârre

### La Compagnie du Clair de Lune

C'est à Asnières la Giraud Samedi 28 Mars, que le Boutillon a assisté à la 33 ème série de spectacles annuels de la Compagnie du Clair de Lune.

Deux pièces étaient proposées à une salle des fêtes comble.

« *Bientôt les fêtes* » de Bruno Druart :

Une pièce en français, en 3 actes, pas forcément facile, mais bien enlevée, avec des acteurs tous très à l'aise dans leurs rôles. Les comiques, dont certains se révèlent, ont bien fait rire le public.

« *Les vaches de Chante-Gueurlet* » de Claude Roudier :

Le quiproquo entre les deux annonces (fille à marier, et vache à vendre) est porteur. Les Jeux de scène sont bons, nombreux, mais les *jhe* patoisants sont parfois oubliés.

Durant cette charmante soirée théâtrale, la devise de la troupe « divertir et faire rire » a largement été respectée.

Vivement la 34 ème tournée de 2015.



Jhoël

## L'école des années 40

### Pierre Bruneaud (Le chéti)

Je n'ai pas fréquenté l'école au cours de l'année scolaire 1944- 1945. En effet, les enfants, les femmes et les vieillards durent évacuer Cozes en raison de la préparation de l'attaque de la poche de Royan tenue par les Allemands.

C'est donc avec plaisir qu'en octobre 1945 je retrouvais mon école. Extérieurement, rien n'avait changé, à part la clochette qui dut servir de cible à un soldat indéclicat. Nous avions de nouveau revêtu nos blouses noires. La paix et les pères retrouvés généraient une ambiance joyeuse.

Au signal de la fin de récréation, nous devions nous mettre en rang sur deux colonnes, face à notre salle de cours. Une fois entrés, nous restions debout devant notre pupitre. Ces bureaux, sur lesquels nos parents avaient étudié, étaient tout en bois, monoblocs, le pupitre était incliné.

Les portraits du maréchal Pétain ne polluaient plus les murs ... remplacés par la déclaration universelle des droits de l'Homme. Désormais Marianne veillait sur nous, juchée sur sa patère.

Dans le fond de la salle, un meuble vitré contenait les livres de bibliothèque, un deuxième recevait des bocaux contenant couleuvre, vipère, salamandre conservées dans du formol, des squelettes de crâne de lapin, de chat, une mâchoire de ruminant, quelques insectes et papillons épinglés sur une planchette et enfin le matériel pour les expériences de physique et de chimie.

Le poêle cylindrique, protégé par une grille métallique, deux tableaux muraux et le bureau du maître complétaient l'équipement de la salle. Cette pièce exhalait une odeur de craie, d'encre, de bois mouillé les jours de pluie et de combustion les jours d'hiver.

Cette année j'intégrais la classe de C.M.2 et pour la première fois j'avais un maître au lieu d'une maîtresse. Cet instituteur sortait de cinq années de captivité en Allemagne. On ressentait le plaisir qu'il avait de retrouver son métier. Vraisemblablement, lorsqu'il était prisonnier, il avait dû faire souvent la classe dans sa tête, imaginant des pédagogies nouvelles.

Une fois assis, nous sortions le porte-plume, le crayon, la règle et la gomme que nous placions dans la rainure prévue à cet effet. Il faut rappeler qu'à cette époque, nous ne changions pas de cartable ni de fournitures à chaque rentrée scolaire. Dans les familles nombreuses, souvent le matériel des aînés servait aux suivants.

Nous disposions de trois sortes de cahiers : un cahier du jour pour la mise au net des exercices quotidiens, un cahier de roulement qui, chaque jour, était utilisé par un élève différent ce qui permettait à l'inspecteur d'avoir un aperçu du travail de la classe, et un cahier de compositions.

Ces cahiers étaient couverts d'un protège-cahier de couleur vert-amande dont le recto représentait le port de La Rochelle et le verso les traditionnelles tables de multiplication.

Dès le cours préparatoire, on nous avait habitué à nous tenir correctement à notre pupitre, surtout ne jamais être avachi, de même il était impératif de bien tenir son porte-plume entre le pouce et l'index. Plus tard, nous devions obligatoirement respecter l'écriture normalisée des symboles des différentes unités. Il est vrai qu'il n'est pas plus difficile de prendre de bonnes habitudes que des mauvaises ...

La dictée, matière importante, faisait appel à la connaissance des règles de grammaire, du vocabulaire se référant parfois à l'étymologie.

En géographie, nous devions être capables de dessiner de mémoire les cartes avec les indications concernant le thème étudié. En sciences, même choses pour les différentes parties du corps humain et de certains animaux. Pour étudier la vue, le boucher nous fournissait des yeux d'animaux, pour la respiration des poumons de lapins faisaient très bien l'affaire ... Quant aux expériences de physique et de chimie, rien que le vocabulaire était magique : cristalliseur, éprouvette, tube à essai, cornue...

A la rentrée des vacances de Pâques nous eûmes l'agréable surprise de voir, peint sur le mur face à nous, une abeille nimbée de « Maréchal nous voilà », il nous fallut apprendre la Marseillaise, le chant du départ, Sambre et Meuse...

Les punitions étaient de deux ordres : soit la privation de récréation, soit la conjugaison d'un verbe à tous les temps. L'hiver nous étions chaussés de sabots, alors nous jouions aux billes et l'été, chaussés de chaussures légères, nous pouvions courir.

Le grand événement de l'année était la tenue de l'examen du certificat d'études primaires qui se déroulait dans le chef-lieu de canton. Cette journée là, arrivaient de toutes les communes concernées les candidats accompagnés de leurs enseignants et parfois des parents. Il régnait, dans la cour une grande effervescence et un certain bourdonnement. Les candidats et leurs accompagnants avaient revêtu leurs habits du dimanche. Chacun attendait impatiemment le début des épreuves. Enfin ... l'appel, l'installation dans la salle ... Un responsable montre à l'assistance la grande enveloppe à l'en-tête de l'Académie et surtout le cachet de cire prouvant l'inviolabilité des épreuves, suivent l'ouverture et la prise de connaissance des sujets, les consignes et le temps alloué.

A la récréation, les candidats se regroupent autour de leur enseignant, certains sont prolixes, d'autres écoutent timidement, les parents se tiennent à distance guettant une réaction de leur protégé.

L'après midi, les épreuves se poursuivent et il faut attendre la fin de soirée pour la proclamation des résultats.

Arrive ce moment solennel, l'inspecteur primaire indique le nombre de candidats présentés, le nombre de candidats reçus. Est nommé et félicité le candidat qui remporte le premier prix cantonal, dont le succès conforte la renommée de son maître ou de sa maîtresse. Il me faudra attendre trois ans pour vivre cette aventure.

Les derniers jours d'école permettaient le ponçage et le cirage des pupitres et le nettoyage des encriers de porcelaine. On bénéficiait, aussi, de récréations prolongées.

Pour clore l'année scolaire, il était de tradition d'offrir un cadeau aux enseignants, accompagné d'un modeste éloge lu par un élève. Le seul vendeur de la commune en profitait pour se débarrasser d'objets souvent invendables : services à huîtres, à asperges, à liqueur ... Je me souviens, que pour une somme modique, nous avons acheté un buste de musicien encombrant, en plâtre, peint en vert-bronze. Avec le recul j'imagine le sort qui lui fut réservé...

Je suis reconnaissant à cette école qui m'a inculqué la valeur du travail, l'honnêteté, la tolérance, le respect, le véritable civisme et la rigueur, oui la rigueur. Ce sont des outils de base qui me permirent d'en appréhender bien d'autres.

## Les hivers d'antan Cousine Jheanine

Autrefois, les maisons n'étaient pas aussi bien chauffées que de nos jours. Parfois, seule la cheminée de la salle commune était source de chaleur. Le soir en rentrant des champs ou des bois, chacun se réunissait autour de l'âtre pour se réchauffer.



Assise sur le fauteuil au coin du feu, les pieds posés sur une chaufferette, la grand-mamie, toute de noir vêtue, racontait des histoires aux petits enfants qui faisaient cercle autour d'elle, l'oreille attentive à ses récits. Elle leur narrait ce qu'elle

avait lu dans les beaux livres de prix rouges à la tranche dorée qu'elle avait reçus durant sa scolarité, car elle y était studieuse et bonne élève.

Une douce atmosphère régnait dans la pièce, le feu rougeoyant inondait la salle de lumière. Comme il faisait bon vivre là. Pendant ce temps, dans la cendre chaude, grillaient pommes de terre et châtaignes, accompagnées de bon beurre fermier et de fromage, ce serait un succulent repas. La soupe au lard, servie fumante, avait mijoté dans la marmite, suspendue à la crémaillère. Elle y resterait pour être servie également le lendemain.

Le pain pétri à la maison était réalisé avec la farine que le meunier avait remise en échange du blé donné à moudre. Après avoir levé, il serait cuit dans le four aménagé dans la cheminée, tout comme les galettes.

Une bonne odeur emplissait la pièce. Les grosses miches rondes étaient conservées dans un torchon pour préserver leur fraîcheur puis placées dans une huche, un coffre en bois, durant la semaine.

Les humains se restauraient, mais il fallait songer également à soigner les animaux. Les bêtes passaient l'hiver à l'étable, reliée à la maison par le hangar, sous lequel étaient stockés, le foin, la paille, les betteraves et le bois de chauffage. Les bovins étaient au chaud sur leur litière de paille fraîche. Et ils attendaient, en ruminant, l'heure de la traite. Bien nourris, ils donneraient un lait crémeux et riche.

Pour les abreuver, il fallait quelquefois casser la glace et puiser l'eau très « profond ». Il ne fallait pas non plus oublier les volailles et les lapins, qui étaient sous leurs propres toits.

Malgré les frimas et la neige, le vent hurlant et les tempêtes qui secouaient les arbres à les faire tomber, la vie s'écoulait au rythme des saisons, tout doucement.

Pourtant, il en fallait du courage, de la volonté et de la force physique pour réaliser ces durs travaux à bras d'hommes et braver les éléments. Les femmes avaient un rôle très important, même s'il n'était pas reconnu en totalité. A elles, revenait la charge d'entretenir le feu, la maison, le jardin, de prendre soin de la famille, de l'éducation des enfants, et de panser les animaux.

Après le dîner, avant de regagner les chambres, maman bassinait le lit, c'est à dire qu'elle réchauffait les draps à l'aide d'une chaufferette garnie de braises ou d'une bouillotte remplie d'eau chaude.

Puis tous se souhaitaient une bonne nuit et allaient dormir. Chacun s'allongeait en vêtement de nuit, sur un matelas de plume douillet, recouvert d'un couvrepieds en laine de mouton et d'un édredon en plume d'oie, dans l'alcôve, entourant le lit, que fermaient les gros rideaux de tissus damassés ou fleuris, préservant la chaleur et l'intimité de chacun.

Durant la nuit, si par hasard il avait neigé, le lendemain il fallait prendre une pelle pour débayer le passage. Chaussés de bottes en caoutchouc ou en sabots de bois, les enfants se précipitaient pour une bataille de boules de neige, puis venait la réalisation d'un bonhomme de neige, parfois avec l'aide des adultes, c'était la fête. La grande joie, c'était de jouer avec les parents. Comme il était beau Monsieur De Neige, une écharpe autour du cou, et coiffé d'un vieux chapeau de feutre. Ses yeux en charbons de bois récupérés dans l'âtre, la carotte qui lui servait de nez, la pipe aux lèvres, lui donnaient fière allure. Pour une fois, le soleil n'était pas souhaitable, sinon Monsieur De Neige fondrait !

Les pommettes et les mains rougies par l'air vif et le contact de la neige, le bout du nez glacé, chacun rentrait enfin se mettre au chaud. Devant l'âtre un pot de lait chauffait. Maman préparerait un chocolat bien chaud pour le goûter, qu'elle servirait avec une tartine de confiture. Les confitures permettent de conserver les fruits et de les consommer en toutes saisons. Le sucre, comme le sel, sont de bons conservateurs d'aliments. Parfois les fruits séchés étaient suspendus au plafond de la cuisine, enfilés sur une tige de bois ou de fer, comme les champignons ou les saucisses faites maison.

Les oiseaux, transis de froid s'approchaient des maisons, picorant les miettes de pain ou de graisse pour survivre et nourrir leurs petits. La nature semble endormie sous son blanc manteau. Les arbres, tout de blanc vêtus, disparaissaient dans ce paysage immaculé, qui toujours fait rêver lorsque l'on est abrité.

Mais que deviennent ceux qui n'ont plus de toit. Hélas ils peuvent mourir de froid. Et c'est pourquoi, en 1956, lorsque l'hiver fut si terrible, l'Abbé Pierre lança un appel à la population française pour venir en aide aux plus démunis et leur procurer un peu de confort et réconfort.

Autrefois, lorsque des gens qui cheminaient dans les campagnes, frappaient à la porte d'une ferme, la coutume voulait qu'on leur serve à manger, et qu'on leur accorde l'hospitalité. Certains dormaient sous le hangar, dans la paille ou le foin, où ils étaient à l'abri et au chaud. Dans certains cas, ils offraient de travailler quelques jours pour participer aux frais des familles qui les accueillaient. Alors ils recevaient un peu d'argent pour poursuivre leur route. La vie était rude, moins confortable, mais chaleureuse et conviviale, les générations se côtoyaient et chacun y trouvait avantage et plaisir.



## Deux poèmes de Cécile Négret

Nous vous avons déjà parlé de Cécile, qui a publié dans un récent Boutillon des poèmes qui ont été appréciés par les lecteurs. En voici deux autres.

### LE NOUVEL AN CHINOIS

Depuis la nuit des temps, lors de la prime lune,  
Emanant d'un climat de peine ou de fortune,  
Enfants et grands se lient pour emplir la maison  
Des plus fins ornements, fleurs et fruits de saison.

La nouvelle année chasse embarras et querelles,  
Offrant aux assemblées purement fraternelles  
Un bouquet de parfums culinaires lointains,  
Ballet sucré salé caressant les instincts.

Au milieu de la rue submergée par la foule,  
En toute majesté, s'enroule et se déroule  
Un dragon scintillant de ses chaudes couleurs,  
Au rythme du tambour et du gong enchanteurs.

Le nouvel an chinois célèbre les ancêtres  
Et le printemps qui vient polir le cœur des êtres,  
Encourageant aussi la nature assoupie  
A la métamorphose, au retour à la vie.

### LES YEUX DE MON PERE

Il n'est pas de joyau plus précieux sur la terre  
Et plus étincelant que les yeux de mon père.  
Il n'est pas de bonheur aussi rare et troublant  
Que celui d'être née pour être son enfant.

Trop longtemps nous avons lissé nos carapaces,  
Avant d'ouvrir nos cœurs à la fonte des glaces !  
Aujourd'hui son regard à lui seul en dit long  
Sur la douceur de vivre éclairant sa maison.

Il n'est pas de sagesse à mon âme plus chère  
Et plus attentionnée que les yeux de mon père.  
Il n'est pas de trésor aussi resplendissant  
Que celui de porter la chaleur de son sang.

Trop longtemps nous avons banni les mots magiques,  
Avant de révéler nos émotions pudiques !  
Aujourd'hui son regard est un îlot de paix,  
La caresse d'un ange au vent de mes regrets.

Il n'est pas dans ma vie de plus tendre repaire  
Et de plus jolis cieux que les yeux de mon père.  
Il n'est pas de bien-être aussi pur et fervent  
Que celui d'effleurer son esprit bienveillant.

Trop longtemps nous avons bravé la différence,  
Avant de contempler l'infinie ressemblance !  
Aujourd'hui son regard d'une immense bonté,  
Ne cesse de chanter l'amour et la fierté.

Il n'est pas de joyau plus précieux sur la terre  
Et plus étincelant que les yeux de mon père.  
Il n'est pas de bonheur aussi rare et troublant  
Que celui d'embrasser ce paradis naissant.

## Thieûques dates à r'teni

### Archives départementales de Jonzac

**Mardi 14 avril** à 18 h : L'aviation Mignet, une histoire de famille. Projection en partenariat avec le FAR (Fonds Audiovisuel de Recherches).

**Mardi 19 mai** à 18 heures : Les femmes dans la résistance en Charente-Maritime avec Nicole Proux, professeur d'histoire.

**Mardi 16 juin** à 18 h : Alerte à Jonzac. Projection du film réalisé en 1967 sur le sabotage du dépôt allemand de munitions le 30 juin 1944. Commentaires de Jacques Pitaud, professeur d'histoire.

### Vivre à Breuillet

En mai, l'association « Vivre à Breuillet » fêtera ses 30 ans. Au programme :



**Vendredi 15 Mai** à 20H.30, salle des fêtes de Breuillet : Projection du film réalisé par Jacques Machefert, « Un village sous l'occupation » (entrée gratuite).

**Samedi 16 mai** à 14H. dans l'aire de loisirs : concours de pétanque organisé par le club local.

**Samedi 16 mai** à 20H.30 à la salle de fêtes : Spectacle de magie (adultes : 8€, enfants : 4€).

**Dimanche 17 mai** à partir de 8H. sur l'aire de loisirs : Marché fermier animé par Pat Lalune suivi de la « performance d'Arielle » et clôturé en musique par José Louyot.

<http://breuilleton.blogspot.fr/>

<http://breuillet17.free.fr/>

### Calendrier de Saintonge dorée

Jusqu'au **dimanche 31 mai** : exposition enluminure tous les jours en mai de 14 h à 18 h. 10 rue du Château 17470 - DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE Tél : 05 46 24 02 24

<http://www.chateau-dampierre.com>

Jusqu'au **30 septembre** : exposition - cartes imaginaires 37 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 - TAILLEBOURG  
Tél : 06 62 37 76 73

Jusqu'au **30 août** : exposition temporaire "paysages de Saintonge" Musée des Cordeliers 9 rue Régnaud 17400 - ST-JEAN-D'ANGÉLY Tél : 05 46 25 09 72

[musee@angely.net](mailto:musee@angely.net)

Le **mercredi 29 avril** ateliers 6/12 ans : dans l'atelier du peintre 15h - 17h Musée des Cordeliers 9 rue Régnaud 17400 - ST-JEAN-D'ANGÉLY Tél : 05 46 25 09 72

[musee@angely.net](mailto:musee@angely.net)

### Groupe Aunis-Saintonge

**Samedi 6 juin** : festival de danses et musiques traditionnelles à Saintes au Hall Mendès France - Parc des expositions à 21h. Tarif 8 euros, gratuit pour les moins de 15 ans. Renseignements : 05 46 92 66 48.

Déplacement à St Girons les **20 et 21 juin**, c'est un échange avec le groupe folklorique des Biroussans venus à notre festifolk en 2013.

**Bruno Rousse (Nono Saut' palisse)** nous informe :

**Samedi 16 mai** théâtre à Saint Même les Carrières 20h30 à la salle des fêtes.

**Dimanche 28 juin** festival de patois de Poullignac à partir de 14h place du village entrée gratuite, avec la participation de nombreux conteurs et bardes patoisants.

#### Association Art-Terre

**Samedi 25 avril** : Plantes à découvrir et à cuisiner et découverte des arbres remarquables de Villars les Bois.

- **Le matin : Les plantes sauvages comestibles.** Balade nature, animée par Anne Richard de l'association « A Fleur de Marée », pour reconnaître, cueillir et déguster les plantes sauvages comestibles de nos campagnes.

[http://www.afleurdemaree.fr/anne\\_richard.html](http://www.afleurdemaree.fr/anne_richard.html)

RV à 9h30 salle des fêtes de Villars les Bois.

Inscription obligatoire avant le 22 avril.

Participation 15 à 20€ par personne (en fonction du nombre)

Prévoir éventuellement : canif, loupe, appareil photo, carnet + crayon pour noter. et pique nique.

#### - L'après-midi : Les bois de Villars et leurs essences

Promenade à la découverte des essences qui composent les bois de Villars en compagnie d'André Dodin, ancien forestier, découvreur, protecteur et amoureux des arbres et de la nature.

**Samedi 23 mai** : Sortie nature "De la source du Souillac à l'Antenne" pique nique tiré du sac apporté par chacun RDV 9H Salle des fêtes de VILLARS LES BOIS.

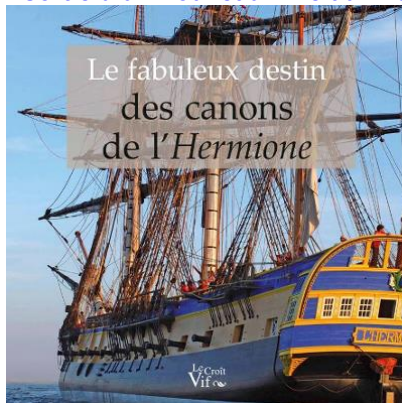
**Samedi 30 mai** : Visiter l'atelier de Travail de Thierry Baudry, verrier à Usseau - Visite du par ornithologique de St Hilaire la pallud et balade en barque dans le marais poitevin. RDV 9h pour co-voiturage parking salle des fêtes de Bercloux OU 10h30 directement à Usseau.

**Dimanche 14 juin** : Découverte des arbres remarquables des bois autour de Louzac, nous serons guidés par André Dodin pique nique tité du sac apporté par chacun. RDV 9h30 parking de la mairie de St André.

**Dimanche 28 juin** : Visite guidée par Mr Auzanneau, maire de Bagnault Exoudun, de l'église d'Aunay, d'une motte féodale et ... pique nique tiré du sac apporté par chacun. RDV à 10h devant la mairie de Matha.

## Des livres à vous conseiller

### L'Hermione : sortie d'un nouveau livre au Croît vif



Une surprise : le tout nouveau livre du Croît vif consacré au *Fabuleux destin des canons de l'Hermione*. De multiples voyages : des forges d'Angoumois à l'arsenal de Rochefort, de Toulon aux côtes barbaresques de la Méditerranée, de Gibraltar à New York, d'Haïti à Rochefort, de Rochefort à Boston, de Boston au Canada puis aux Indes...

Des batailles sans la moindre défaite, des missions diplomatiques de prestige... Du XVIII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui...

**Livre publié avec les soutiens** de la région Poitou-Charentes, les départements de Charente et de Charente-Maritime, la communauté d'agglomération du Grand-Angoulême, la communauté de communes Seuil Charente-Périgord, les villes de Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Charente, le groupe Lacroix-Ruggieri, les sociétés DCNS Ruelle, Graphipub et SAFEM, l'Université populaire de Ruelle, l'Université de pays d'Horte et Tardoire, le comité d'entreprise de DCNS Ruelle, les associations Hermione-La Fayette, Saint-Simon village gabarrier, 3F 3M Étouars et CPIE Périgord-Limousin. Prix : 19 euros.

### Rédition du « Musset »

Je vous ai parlé, dans le dernier Boutillon, du dictionnaire des parlers de l'Aunis et de la Saintonge de Georges Musset. Je vous disais que cet ouvrage ne pouvait être trouvé que sur internet et dans les librairies spécialisées.

Or mon ami René Ribéraud (le Vieux Durathieur) m'a apporté une réédition de l'ouvrage, daté de décembre 2014, pour la première partie : les lettres A et B.

Cet ouvrage est diffusé par les éditions du Régionalisme, 48 B rue du Gâte-Grenier, 17160 Cressé. A part une grosse coquille dans une tête de chapitre (Patois saintonmais au lieu de patois saintongeais), c'est une réédition pure et simple du Musset. Je ne sais pas quand sera publiée la suite.

Livre de 305 pages au prix de 24,50 euros.

Le livre est disponible à la boutique du Croît vif, 2 ruelle de l'Hospice à Saintes.

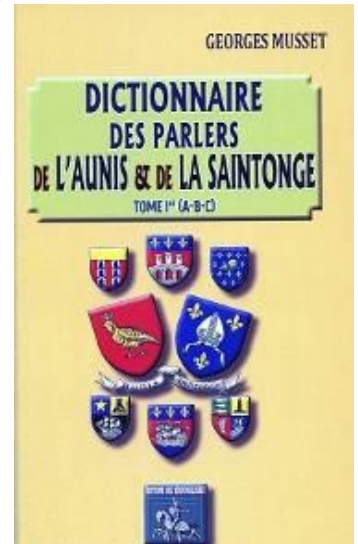
Ces deux ouvrages peuvent être commandés à <http://www.croitvif.com/nouveautes/>

Maït' Piàrre

### Un journal interne pour le Groupe Aunis-Saintonge

Le Groupe folklorique Aunis-Saintonge vient de se doter d'une gazette intitulée « Luma'g », qui parle de la vie du groupe, avec articles et photos.

Bravo et longue vie à ce nouveau journal interne.



## Félix et le TGV Maït Piârre

- *Jhe t'ai dit que jh' t'emmènerai à la gare d'Angoulême ! Alors, arrête ta ricouène, jh'en seût ouillé que tu m' dise que t'à poûr d'aller à Paris, que t'à poûr de te pârdre ! Jh' te mettrai dans la vouéture, t'à tés billets, et à Paris ton p'tit-fi s'rat à la gare !*

Ainsi parlait Marcel à son père Félix. Félix, aura 85 ans le 25 décembre, le *jhôr de la Naû*, et il fêtera cet évènement chez ses petits-enfants et arrières petits-enfants à Paris. Il a, comme dit sa *nore*, toute sa tête, même qu'il est souvent *pu chéti qu'in drôle vissé*.

- *O-l'êt point coum' le cougnat, qu'a li dizait, vous embounzisset pâ en veillzissant !*

- *Jhe fet c' qui m' piaît coum' o m' piaît, qu'i répounait, et jh'emmârde le monde !*

- *Étout pas malhûreux ! En veillzissant, le pu bon ch'vau devint rosse !*

Et quand il est en conflit avec sa belle-fille – *ine rapportée, ine étranghère* – il prend sa vieille 403 Peugeot (il conduit encore sur de courtes distances) pour faire les deux kilomètres qui le séparent du *café dau Coumarce* à Burie, où il retrouve ses amis autour d'un verre de *vin bian*.

- *Ma nore at in sale caractère, qu'i dit. Et le pire, o l'êt que mon fi la soutint ! Jh'ai pu qu'à m' laissé bâzit ! Jhe sart pu à reun !*

Les autres, qui ont l'habitude d'entendre ses jérémiades, n'en font pas grand cas. Ils le laissent parler, et après deux verres, il se calme.

Un sacré caractère le Félix. Il dit ce qu'il pense, ce qui ne fait pas toujours plaisir à ses interlocuteurs, il se met facilement en *peutrasse*, mais il est droit, honnête, et ses amis savent qu'ils peuvent compter sur lui. Finalement il a un cœur d'or, et ce mauvais caractère est une façade. Il apprécie d'ailleurs les gens qui lui tiennent tête, qui n'ont pas peur de lui. Sa belle-fille l'a bien compris, c'est devenu un jeu entre eux, elle ne se laisse pas faire et finalement elle aime bien ce vieux bonhomme bougon et ronchon.

Mais Félix a peur, parce que c'est la première fois qu'il ira à Paris tout seul, dans un train à grande vitesse.

- *Oh des trains jh'en ai pris, qu'i dit. La promière foués, jh' m'en souvint encouère, jh'avît l'âghe de cinq ans, o l'était le départementaû peur allét à Angoulême, chez nous cousins. Jh'avont pris le train à la gare de Burie, peur allét jhusqu'à Cougnat, et amprès jh'en avont prit in aut' jhusqu'à Angoulême. Jh'avions mis maî d'ine demi-jhônnee peur thieû vouéyâjhe, et i m' disant que peur allét à Paris o faut pas maî de deux heures et demi dépeûx Angoulême ! Zou créyez-vous, ine affaire de minme ?*

Félix habite au village de Pouvet, proche de Burie, dans une maison attenante à celle de son fils et de sa bru. Son ami et voisin Roger lui a pourtant dit :

- *T'à pâ à avouère poûr. Moué jh'ait vouéyâjhé, jh'en ai prit des trains et jh'ai minme prit l'avion, et jh'en seût pas bâzi !*

- *Vouais farceur, mais toué t'é bin pu jhène que moué !*

Et le jour du départ arrive. Marcel sort la voiture pour conduire son père à Angoulême.

- *Jh'espère que t'à fet ta valise et que t'à reun oubyié, qu'i li dit.*

- *Vouais, mais si jh'ai la piâtrelle, jh'ai reun prévu. O raste in p'tit de lapin en sauce, dan le frigo, jh'ai beun envie de l'emm'né !*

- *Tu vât pâ manjhé daû lapin en sauce dans le TGV, beumocion ! Eh beun, o f'rait daû jholi ! Jh'ajhêt'ront in coub' de sandwiches à la gare, et si t'as souét, o-l'at in wagon peur thielés-la qui sont asseuché de la goule !*

Félix *meloune* dans sa moustache, mais monte dans la voiture.

- *Avet-vous pensé à pren' vous cachet et vous pilune ? qu'o-l'huche sa nore peur la croisée de l'auto.*

- *Vouais, othyiupe-te de tes affaires, jh'ai tout c' qu'o faut peur pas bâzit en route !*

- *Eh beun, à bintout, jh'aspère que vous s'rez mé agrâlant et moins chéti quand vous r'vinrét, avec la nouvelle ân-née !*

Après un voyage en voiture sans histoire jusqu'à la gare d'Angoulême, Marcel poinçonne le billet de son père et lui achète deux sandwiches au jambon. Puis ils vont sur le quai attendre l'arrivée du train.

- *T'êt dans la vouéture 19, et ta piace o-l'êt la 45, dit Marcel. Tu f'rat beun étention à pas pren' la piace d'in aûte !*

Lorsque son père monte dans la voiture, Marcel reste sur le quai un moment pour surveiller. Félix trouve sa place sans problème : siège n° 45. A côté de lui, près de la fenêtre, il y a une jeune femme avec des lunettes, un livre à la main : *ine intellectuelle m'en doute*, se dit Félix. Jusqu'ici, tout va bien, et le train démarre.

Dans le wagon, les voyageurs sont tous occupés à lire, à rêver ou à travailler sur des ordinateurs portables, sans s'occuper de ce que font les autres. C'est ce qui surprend Félix. Autrefois il y avait des compartiments de huit passagers, et il était facile d'engager la conversation, de raconter sa vie, d'écouter celle des autres, de nouer des connaissances. La configuration de ces wagons de TGV, avec des sièges organisés comme ceux d'un avion, n'incite pas à la convivialité. Il se tourne vers sa voisine pour voir si elle est disposée à discuter avec lui, mais elle semble absorbée par son livre, et il y renonce. On a beau être *in pézant sorti daû coûté d' Burie*, on a du savoir-vivre et de la courtoisie, *cré nom d'in cheun !*

Au bout d'un moment Félix *duvre son coutiâ*, parce qu'un bon paysan a toujours son couteau dans la poche, et prend les sandwiches achetés par Marcel. Il fait la grimace. C'est à ce moment que passe le contrôleur. Félix lui montre les sandwiches.

- *Jh' veurît m' faire remboursé, qu'i dit. Vous ét' des voleurs, aux Ch'mins de fâr. Jh'avont pôné 15 euros peur avouère daû pain chaum'nit. Et d'dan, o faurait ine lonjhe-vue peur vouère le jhambon. A Pouvet, quant jh' veût faire collation, jhe m' cope in traû de pain et ine darne de jhambon dans le bon tail, et o m' garnit le chaudin ! Coument veulét-vous vous caler les jhottes avec thielés sandwiches qu'i vendant dans les gares !*

Le contrôleur, un grand gars sorti du côté de Châteauneuf, avait la chance de comprendre un peu le patois saintongeais. Ce paysan plus vrai que nature, qui lui raconte son histoire de « mal bouffe », l'amuse beaucoup. Il lui répond, en essayant de se rappeler le langage de son grand-père, qui habite à Bassac :

- *Jh' peût reun peur vous, moun émit, moué jhe seût là peur contrôler les billets. Si vous veulet vous piainde, o faura écrire in émolé à la Direction de la SNCF.*

Entendre le contrôleur lui répondre de la sorte surprend et radoucit Félix. *Thieû biton deût point ét' in mauvais gâs pus qu'i cause coum' nous aûte*. Une fois le contrôleur parti, Félix prend ses deux sandwiches, en propose un à la jeune femme à côté de lui, qui refuse poliment. Il commence à en manger un.

- *O-l'êt in étouffe-chrétien, qu'i dit. O-l'êt pu set que le lan-ye de ma nore ! Jh'arît meûx fet d'am'ner mon lapin en sauce ! Et o doune souét, fi d' la mère ! Et jh'ai reun à*

bouère.

Il demande à sa voisine si elle sait où se trouve la voiture pour n'on peut se déseucher la goule. La jeune femme, que ce grand-père commence à amuser, lui propose de l'y emmener.

- *Passez d'avant, jhe vous seugue, qu'i dit.*

Tous les deux se lèvent de leur siège et se dirigent vers la voiture-bar. J'ai oublié de vous dire que le train avait dépassé Saint-Pierre des Corps, et roulait à sa vitesse la plus élevée. Arrivé au milieu du wagon Félix, surpris par un virage surnois (*le conducteur s'rait-i in chéti qui zou arait fait esprès ?*), est déséquilibré et se retrouve assis sur les genoux d'une dame qui, évidemment, ne s'y attendait pas. Celle-ci commence à *s'ébrailler* et à le traiter de malotrus.

- *O d'vrait peurtant vous piaire, dit Félix, o l'ét sûr'ment point tous les jhòrs qu'in biâ biton sèye assit su vos gh'neuil !*

L'homme assis à côté d'elle en rajoute :

- Vous n'avez pas honte, de vous asseoir sur les genoux de cette jeune femme ?

- *Jhène ? répond Félix. A-l' ét pas si jhène que vous créyet ! Jhe pense que ses dents de lait devant pu li faire daû maû dépeux longtemps ! Et ses gh'neuil, jhe rest'rit bin assis d'sus, mais i sont cagneux, o m' mache le dâr ! Jh' tinrit point jhusqu'à la fin daû vouéyâjhe !*

- Mais vous êtes un goujat, si vous n'étiez pas si vieux, je vous apprendrais à vivre ! dit le voisin de la dame en question.

- *Toué, le calâ burot, taise-te ! Tu m' fais pas pouû ! Jhe s'rit à méme à t' faire sabé la piâ, si o zou foulait !*

Le contrôleur, qui n'était pas très loin, constatant que c'est son ami le paysan qui est à l'origine de tout ce *drigail*, calme tout le monde. Il faut reconnaître que, dans le wagon, les voyageurs ne s'attendaient pas à un tel spectacle et tous, en souriant, semblent prendre fait et cause pour ce vieux paysan mal embouché mais combien truculent et sincère. Pour une fois qu'il se passe quelque chose d'intéressant dans un wagon de TGV !

La jeune voisine de Félix l'attend au bout du wagon, les yeux écarquillés, surprise par la vitalité du vieil homme.

- Quel âge avez-vous, père ancien, lui demande-t-elle ?

- *Jh'ai l'âghe d'ine veille vache, qu'i dit. Jh'arai quateurvingt cinq ân-nées à la Naû ! Et jhe seût teurjhou dreit !*

- Je vous admire, dit-elle. Vous êtes en réalité plus jeune que beaucoup de mes amis, qui n'ont pas plus de trente ans mais qui sont tristes à pleurer.

- *O l'est pac' que jhe seût saintongheais ! La Saintonghe ét le pu biâ pays aû monde, le pays voure jhe sont benaise ! Moué, quant jhe la thyitterai, o s'rat peur allé dans l'ouche à Musard !*

- L'ouche à Musard ? Qu'est ce que c'est ?

- *O l'est coum' thieu que jh'app'lons lés cémentière. Mais jhe seût point pressé d'y allé !*

Enfin ils arrivent au wagon-bar. Félix, fier comme *in jhène drôle* d'être accompagné par une si jolie femme, se sent tout *acrété* devant les clients étonnés d'un tel arrivage. Jouant les grands seigneurs, il propose à sa voisine de lui offrir à boire.

- Vous êtes gentil, je prendrai une tasse de thé.

- *Daû thé ? O-l'a goût d' reun, o-l'ét de la tisane ! Moué la tisane que jh'aime le meûx, o-l'ét la tisane de souchot ! Té, moun émit, dit-il au serveur, in thé peur la Dame. Et peur moué, o s'rat in vâre de vin bian !*

- Du vin blanc ? Désolé, Monsieur, nous n'avons pas de boissons alcoolisées, sauf de la bière. Par contre nous avons du Coca-cola, et du jus de fruit.

- *Race dau Yâbe ! qu'o dit Félix. Jhe m'en souvinrai de thieû vouéyâjhe. Jhe seût pas prêt à zi r'tôrner ! Jhe peuvont minme pas bouère ce que jh' veulont ! Jhe peuriont bâzi de souét, o-l'a reun de bon ! Doune-me dont in café, pusque t'a reun d'aût' qui me convint !*

La jeune femme s'amuse de plus en plus.

- Je ne regrette pas ce voyage, dit-elle. On ne s'ennuie pas avec vous.

- *Jhe seût galant avec les femmes qui sont jhène et jholie ... sauf avec ma nore ! Et jh' vât vous dire, jhe peut pas pren' in café sans n'ine goutte de cougnat peur me réchauffé l' jhabot.*

Félix sort une topette de cognac de la poche de son veston – car un bon paysan charentais, en plus de son couteau, a toujours une topette de cognac dans sa poche – et en verse une bonne rasade dans sa tasse. Il en propose à sa compagne.

- Pourquoi pas, dit-elle.

Il en verse dans sa tasse de thé.

- *Le cougnat, qu'i dit, o peut pas faire daû maû. O vous chauffe le pessa, o vous rend benaise. Vous formet les euils, et vous sentet qu'i coule dans vout' jhabot !*

- C'est vrai que le thé a un goût différent et pas désagréable, lui répond-t-elle.

- *O m'étoune point, jh'ai bu daû thé ine foués, o semb' daû pissâ d'ajhasse. Mais le cougnat deut beun l'arranjher !*

Ils prennent une deuxième tournée, lui du café elle du thé, et arrosent leurs tasses d'une nouvelle rasade de cognac.

- *Jh'aviont in barde aûte foués, qu'i dit, qui s'app'lait Goulebenéze, et qu'a chanté son pays. Il a fait ine chanson su le cougnat.*

- J'en ai entendu parler, dit-elle, je suis née à Libourne, dans le pays gabaye, et sa réputation était arrivée jusque là. Mes parents et mon grand-père connaissaient ses chansons et ses histoires.

- *Eh beun vous éte coum' qui dirait saintongheaise ! Vous allet chanté avec moué.*

Il commence à chanter le refrain, devant tous les clients du wagon-bar surpris :

*Chantons don, tant qu' la veugne tinrat,*

*La valse daû Cougnat,*

*Cougnat,*

*Chantons don, tant qu' la veugne tinrat,*

*La valse daû Cougnat.*

L'alcool commence à faire son effet dans la tête de la jeune femme, et elle reprend le refrain avec lui. De ce fait les autres voyageurs, pris dans l'ambiance, même s'ils ne comprennent pas le patois saintongeais, accompagnent les deux complices en fredonnant l'air de la chanson.

Puis Félix demande à payer les consommations, et lorsque le garçon lui donne le ticket il s'écrie :

- *Fi de garce, mon gâs, tu t' mouche pâ avec in dail ! Trente euros peur deux théés et deux cafés ? Té, garde la mounnaie !*

Ils repartent et arrivés à leur wagon, les voyageurs se demandent ce que ce vieux paysan, suivi de sa dulcinée, va encore inventer pour les divertir. Une qui regarde Félix avec appréhension, c'est la femme qui lui avait offert, involontairement, ses genoux. Mais il passe devant elle sans la regarder, et se remet à chanter le refrain de la « Valse dau Cougnat », repris avec lui par la jeune femme, à la joie de tout le wagon, et les voyageurs se mettent à applaudir.

- *Jhe peurit faire la quête, qu'i dit, jh'arit gagné ma jhornee !*

Mais le train arrive en gare de Paris-Montparnasse, et comme c'était prévu le petit-fils attend Félix sur le quai, surpris de voir son grand-père en compagnie d'ine *jholie drôlesse*.

<p>La jeune femme dit à Félix :</p> <p>- J'ai fait un voyage formidable en votre compagnie. Je vous embrasse.</p> <p>Et elle l'embrasse <i>su les deux jhottes</i>.</p> <p>- <i>Si vous passét peur Burie, allét jhusqu'au vilaghe de Pouvet, et d'mandet Félix. O m' f'ra plaisit de vous r'vouère ! Et jh' vous présenterai moun émit Rogher, o l'ét</i></p>		<p><i>in bon biton !</i></p> <p>- Entendu, je m'en souviendrai.</p> <p>Et elle s'en va. Lorsque son petit-fils demande à Félix si son voyage s'est bien passé, il lui répond :</p> <p>- <i>Vouais, in bon vouéyâjhe ! Jh'ai pas vu l' temps passé ! Jhe creit que jh' revinrai te vouère pu souvent ! ... P'têt à Pâques !</i></p>	
<p>Ricouène : Histoire</p> <p>Ouillé . Jh'en seût ouillé : je suis excédé</p> <p>Poûr : peur</p> <p>Naû : Noël</p> <p>Vissé : qui a des vices</p> <p>Emboun'zit : bonifier</p> <p>Nore : belle fille</p> <p>Bâzit : mourir</p> <p>Peutrasse : colère</p>	<p>Souét : soif</p> <p>Huché : crier</p> <p>Croisée : vitre</p> <p>Pôné : payer</p> <p>Traû : tranche</p> <p>Chaudin : estomac de porc. Garnit le chaudin : remplir l'estomac</p> <p>Jhotte : joue</p> <p>Lan-ye : langue</p>	<p>Seugue : suivre</p> <p>Agrâlant : gentil, aimable</p> <p>Chéti : coquin, méchant</p> <p>Gheneuil : genoux</p> <p>Maché : meurtrir</p> <p>Calâ : noix, mais aussi tête ; ce qui voudrait dire que le charentais a la tête plus dure qu'une noix.</p> <p>Cémentières (toujours au pluriel) : cimetière.</p>	<p>Dâr : derrière</p> <p>Burot : creux</p> <p>Acrété : fier, rouge comme la crête d'un coq</p> <p>Jhabot : poitrine</p> <p>Pessa : estomac</p> <p>Ajhasse : pie</p> <p>Tu t' mouche pâ anvec in dail : tu ne te refuses rien</p>

## Mon vilaghe rajheun'si L'Gâs d' Mâssâ

La Gâtaudière, coumune de Mâssâ, ine p'tite dizaine de fougher, in biâ p'tit vilaghe fait d'jhodies piarres et d'fieures, coume apoué là dans soun écrin d'boés et d'veugnes.

Jhe seus rendu à la Gâtaudière, o la 35 ans. Jh'voyie qu' des vieux, in vilaghe de vieux, mais des bons vieux qui t'mettiant la main dans l'échine et qui t'app'liant mon drôle, qui t' fasiant entrer chez eux, et là d'avant le fougher embrasé d'souchot, in var d'pineau à la main, y t'racontiant leu vie, leu souv'nirs , leu vie de peisan , au meunaghe d'au bétail, troés oub' quate beuqueugnes, cinq six biques, in coub'ylie d' oueilles. Bin d' l'ouvrage dau matin au sèr : tirer l'lait deux cots peur jhor, éformogher, zeu donner à mangher, de quoué gagner quate sous peur ach'ti c'qui pouviant pas feire v'ni su la ferme.

Et li ! Jh'alons pâs l'oubiyé, bin sûr. Li, o lé pas in bêtiou coum' les autes. Li, jhe l'y brossions l'échine, jh'y thurions les sabots, jh' l' carressions, jh' lui parlions. Si les fars étiant dramés, jh' l'emm'nions chez l'marichau ; o fallait pâs qu'y l'attrappe dau mau. Li, o l'était l'comis, o l'était l'émit. Jh' l'appelions « Péchard, Mouton oub' Papillon ». O l'était le ch'vau, bin sûr !

Aneut, viâ, beuqueugne, goret, o reste reun', jhuste un coub'ylie de poney et ine bique nine peur entretenir l'ouche et amuser les drôles. Les peur' vieux otou sont pu là. Leu maison sont in p'tit rénovée et othiupée peur des jhènes, des braves jhènes bin aimabyies, mais l'meunaghe n'est pu l'minme.

Jhe m'leuve teurjhou de boun' heure et dans l' jhardrin, en pousition dau cantounnier, l'menton su l'manche d'la beuche, jhe voué en peurmier l'autobus qui meune les drôles à l'école, pi l'défilé des parents en vouéture, châq'din la seune, les ins peur Mâthâ , les autes peur Cougnat. Y faisant teurtout la minme chouse. Y baissant l'carreau et m'uchant : « Jhe seus en r'tard ». Jhe caus'rons meu d'sér à la débauche.

Hureusement qu'o là deux jhors de r'pos en fin d'semaine. In cot chez les ins, in cot chez les autes. Jhe partaghons les bounes bouteilles et tout c'qui peut thieûre sur la grille. L'ambiance est boune. O fait plaisir et embounsi nout' peur' vie...

O lé coume thieu qu'mon vilaghe a rajheun'si, à moins... à moins... qu'o seye moué l'vieux, asteur...

## Les patoisants d'aneût

Voici deux patoisants enregistrés lors de la dernière matinée Goulebenéze organisée par la Sefco. Le premier, Paul Fouquet, est un patoisant poitevin. Et oui nous n'oublions pas nos cousins du Poitou qui ont également du talent. Cliquez : [Paul Fouquet](#)

Le second, nous le connaissons parce que nous avons déjà publié ses textes dans le Boutillon, c'est Dominique Porcheron, dit le Fî à Feurnand, dans une chanson tirée de celle de Barbara « Quand reviendras-tu ».

Cliquez : [Le fî à Feurnand](#)

### Le Boutillon de la Mérine Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine)  
Charly Grenon (Maît' Gueurnon)  
Joël Lamiraud (Jhoël)  
Noël Maixent (Noéléon)  
Pierre Péronneau (Maît' Piârre)  
Annette Pinard (Nénette)  
René Ribéraud (Le vieux Durathieur)  
Webmaster : Benjamin Péronneau (le fî à Piârre)  
Contact : [pperonneau@orange.fr](mailto:pperonneau@orange.fr) ou  
[noel.maixent@wanadoo.fr](mailto:noel.maixent@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://journalboutillon.com/>